

Pommerit Le vicomte



Mot du Maire



Alain Gautier,
Maire

Comme évoqué lors de mon intervention début janvier, au cours de la cérémonie des vœux, les éléments marquants en termes d'investissements, suivi des dossiers et événements 2016 pour notre commune, ont été les suivants :

- La réhabilitation des locaux des Services Techniques et des Pompiers,
- La poursuite des études d'aménagements des sites Triskalia et Oasis, dans la continuité de la présentation en réunion publique des différents scénarios possibles en février 2016,
- L'étude prospective réalisée par Office Santé en direction des professionnels de santé, qui conclut à l'intérêt de la réalisation d'une maison pluridisciplinaire de santé.
- La mise en place du tri sélectif, par la mise en œuvre du système des deux poubelles par alternance (jaune et grise),
- La finalisation du cahier des charges et du processus de démolition / construction de la résidence de l'IF.
- Le lancement du site Internet en juin 2016, avec déjà à ce jour près de 500 visiteurs mensuels,

2017 sera un marqueur important pour le développement de notre commune.

Les chantiers de restructuration de la Résidence de l'IF et de la réhabilitation du site Triskalia, qui vont démarrer cette année, auront une incidence certaine sur l'avenir de la commune de Pommerit Le Vicomte.

- Le chantier de Démolition / Construction de la résidence de l'IF sous maîtrise d'ouvrage de Côtes d'Armor Habitat, pour une enveloppe de 15 000 000 €, va réellement démarrer en juin 2017, pour une durée de près de 30 mois,
- La réhabilitation des sites Triskalia et Oasis, va rentrer dans sa phase opérationnelle, avec la démolition du hangar Triskalia qui devrait être réalisée avant fin juillet 2017.

Le dossier global de réhabilitation de cet important espace en centre bourg a été présenté à plusieurs partenaires que sont les services de l'Etat, le Pays de Guingamp, le Conseil Régional, le Conseil Départemental. A ce jour les retours sont très positifs et la perspective d'avoir des subventions à hauteur de 70 % du montant global de la réhabilitation estimée à 776 984 € / HT, va très certainement se concrétiser dans les prochaines semaines.

- La poursuite de la formalisation du cahier des charges de « la Maison Pluridisciplinaire de Santé » en concertation avec les professionnels de santé volontaires devrait aboutir d'ici fin juin 2017. Ce projet est estimé pour un montant d'environ 450 000 € / HT.
- Ensuite nous lancerons une consultation auprès de cabinets architectes, pour en retenir un en septembre 2017. Ce projet pourrait connaître un démarrage courant du 1er semestre 2018. En complémentarité M FEYS, poursuit aussi son projet de construction d'un nouveau cabinet vétérinaire, sur l'espace Triskalia / Oasis. Notons aussi que les transactions d'échanges menées avec M et Mme DUJARDIN, devraient permettre à terme des évolutions possibles au bar L'Oasis.

Dans les 3 mois à venir, deux projets commerciaux vont redynamiser l'offre de services dans notre commune.

En effet, le projet de reprise de la boulangerie est en cours. Pour ce qui concerne le Huit à 8, le gérant, Frédéric PECQUEUR, souhaite transmettre la gérance. Nous avons eu avec Carrefour Proximité partenaire du projet, des échanges qui laissent entrevoir une évolution de l'offre compte tenu du potentiel géographique et de repreneurs locaux qui souhaitent s'investir dans l'affaire.

Concernant ces deux dossiers, nous accompagnons les futurs repreneurs dans les démarches administratives et possibilités d'aides pour l'épanouissement de leur projet.

J'en arrêterai là, vous trouverez au fil des pages de ce bulletin, les principaux investissements lancés par ailleurs pour le bon fonctionnement de la commune.

Même si pour certains, les dossiers n'avancent pas assez vite, je peux vous affirmer, que les dossiers en cours ont demandé de nombreuses heures de travail et d'argumentaires par les élus qui m'accompagnent sur ces dossiers, auprès des partenaires institutionnels pour le montage et la négociation des dossiers de subventions publiques.

Ce travail invisible permettra de bénéficier de financements publics, qui nous donneront la capacité de réaliser d'importants projets structurants pour l'avenir de la commune et cela dans le respect de nos équilibres financiers.

Alain Gautier, Maire

Ur gomz gant ar Maer



Evel ma'm boa lavaret deoc'h em c'haozeadenn e penn kentañ miz Genver, da-geñver hetoù ar bloaz nevez, sed amañ an traoù pouezusañ e 2016 evit hon c'humun a-fet dispignoù, mont en-dro an oberoù ha degouezhadennoù :

- Adingalañ lojeiz ar Servijoù Teknikel hag ar Bomperien,
- Delc'hen da studiañ ar mod da gempenn tachenoù Triskalia hag Oasis, da-heul an emvod foran e miz C'hwevrer 2016 lec'h ma oa bet diskouezet deoc'h ar choazioù a c'hallomp ober,
- Ar studiadenn graet gant Office Santé e-touez an dud a labour war dachenn ar yec'hed, ma lavarer dimp e talvo ar boan sevel un ti-yec'hed ma vefont bodet.
- Kregiñ gant an diveskañ a-ziforc'h, gant div boubellenn a-bep-eil (melen ha gris).
- Peurgempenn kaier ar c'hargoù al labour diskar / adsevel Ti-annex an Ivinenn hag ar mod ma vo kaset an traoù da benn.
- Digor eo al lec'hienn Internet abaoe miz Even 2016 ha tost da 500 a viziterien a vez enni bep miz.

2017 a vo ur bloaz a bouez evit lakaat hon c'humun da vont war-raok.

Sur a-walc'h e vo levezonet amzer-da-zont Pañvrid-ar-Beskont gant ar chanterioù a grogo ar bloaz-mañ evit nevesaat Ti-annex an Ivinenn hag adkempenn tachenn Triskalia.

- Ar chanter Diskar / Adsevel Ti-annex an Ivinenn a grogo da vat a-benn miz Even 2017 ; padout a ray tost da 30 miz, koustañ a ray 15 000 000 € ha Côtes d'Armor Habitat eo mestr an oberiadur,
- O vont da stagañ ganti e vezer evit adkempenn tachenoù Triskalia hag Oasis. A-raok fin miz Gouere 2017 e tlefe karrdi Triskalia bezañ diskaret.

An teuliad hollek a sell ouzh adkempenn ar pezh tachenn a zo e-kreiz ar bourk, zo bet kinniget d'ar re a c'hallomp kaout sikour digante : servijoù ar Stad, Bro Gwengamp, ar C'huzul-rannvro, ar C'huzul-departamant. Betek-henn zo deuet keloù mat da-heul hag emaoimp e soñj da gaout sikourioù arc'hant evit 70 % eus ar priz en holl, hag a sav da 776 984 € / PTM, hag en em gavo e-kerzh ar sizhunioù da zont sur a-walc'h.

- Dalc'het e vo da sevel kaier ar c'hargoù evit « Ti micherioù ar yec'hed » asambles gant ar re a fell dezhe e-mesk an dud a labour war an dachenn-se. Dleout a rafe bezañ prest a-benn fin miz Even 2017.

Koustañ a ray al labourioù war-dro 450 000 € / PTM, a-hervez.

- Goude-se emaoimp o vont d'ober ur galv e-touez ar studioù savouriezh abalamour da choaz unan a-benn miz Gwengolo 2017. Gallout a rafemp kregiñ gant al labourioù e-kerzh c'hwec'hmiziad kentañ 2018. Ouzhpenn-se emañ an ao. FEYS e soñj bepred da sevel ur gabined medis-in-loened nevez war dachenn Triskalia / Oasis. Dav gouzout ivez e vezer o varc'hata gant an ao. hag an it. DUJARDIN ha diwar se e tlefeomp gwelet cheñchamant en ostaleri L'Oasis.

E-kerzh an 3 miz da zont e vo roet lañs adarre d'ar servijoù en hon c'humun gant div nevezenti war dachenn ar c'henwerzh.

Unan bennaket zo o vont da adkemer ar stal-vara. Evit ar stal Huit à 8, fellout a ra d'ar merer, Frédéric PECQUEUR, lezel e blas gant ur merer all. Bet omp e darempred gant Carrefour Proximité a zo lod en afer, diwar se e tlefeomp gwelet an traoù o vont war-raok diouzh an danvez a zo er vro a-fet kenwerzh ha diouzh an dud ac'hann a fell dezhe lakaat arc'hant e-barzh.

Evit an div afer-se, sikour a reomp an danvez adkemererien da vont e darempred gant ar velestradurezh ha da glask sikourioù evit kas o raktres da benn.

Ec'h an da baouez ganti, er gazetenn-mañ e kavfet ar pep pouezusañ a sell ouzh an arc'hant lakaet a-hend-all abalamour d'ar gumun da vont en-dro evel zo dleet.

Hervez tud zo n'a ket founnus a-walc'h an traoù, padal e c'hallan lavaret deoc'h sur o deus ranket an dilennidi a sikour ac'hanon evit an aferioù-se labourat, marc'hata ha degas arguzennoù e-pad eurioù dirak an ensavadurioù, abalamour da c'houll sikourioù arc'hant publik.

Gant al labour-se a vez graet « dre guzh » en ur mod, e c'hallfomp kaout arc'hant publik abalamour d'ober traoù eus ar pep pouezusañ evit amzer-da-zont Pañvrid-ar-Beskont ha kement-se en ur virout kontoù kempouez.

Alain Gautier, Maer

SOMMAIRE

Edito du Maire
Ur gomz gant ar maer

2
3

→ Vie municipale

5

- L'assainissement 5
- Retour sur le compte administratif 2016 6
- Vote du budget primitif, en route vers 2017 ! 8
- Vote des subventions 2017 10
- Travaux bâtiments 12
- Travaux voirie 14
- Urbanisation site Triskalia 16
- Site Internet Pommerit-le-Vicomte 18
- Patrimoine communal 19
- Signature de la charte «Ya d'ar brezhoneg» 20

→ C.C.A.S. et Résidence de l'If

22

- Résidence de l'If : projet de démolition/reconstruction

→ Vie scolaire

26

- Amicale laïque
- Ecole primaire publique
- Ecole Ste Anne

→ Vie associative

30

- Association des amis de la chapelle du Folgoat
- Bagad Pañvrid
- Association UNC
- Chorale «La bonne humeur»
- Association des randonneurs du pays du Leff
- Comité de jumelage
- Compagnie Volti Subito
- Fête de la musique 2017
- Association des chasseurs «La Pommeritaine»
- Le Bathyscaphe
- Amicale des retraités
- Association ESPLM
- Association Irish rendez-vous
- Association Mammenn
- Don du sang
- Fête de la musique
- Cercle celtique Korriganed Pañvrid
- Association pour la sauvegarde de la chapelle du Paradis
- Bibliothèque
- Calendrier d'animation pour le 2^e semestre 2017

→ CCLP et Conseil citoyen

41

- La communauté de communes «Leff Armor Communauté»
- SPANC
- Le Mezmeur

→ Informations diverses

45

- Frelons asiatiques
- Quelques informations administratives
- Informations pratiques
- Téléthon 2016
- Clin d'œil sur les commerçants ambulants et marché
- Les naissances et décès 2016
- Quelques événements à Pommerit-le-Vicomte
- Transports scolaires 2017/2018
- Calendrier des collectes de déchets

Mémo

→ Permanence des élus : Maire, Adjointes et conseillers délégués

Maire et adjointes et conseillers délégués sont à votre disposition pour un rendez-vous personnalisé, afin d'échanger avec vous de vos questionnements et besoins.

En règle générale, dans un souci d'organisation, le plus simple est d'appeler la secrétaire à l'accueil qui se chargera d'arrêter le jour et l'heure du rendez-vous avec l'élue de votre choix, en lien avec les compétences de chaque adjoint ou conseiller adjoint notamment.

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi matin : 09 h 00 à 12 h 00

Mardi au vendredi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : 09 h 00 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 39

mairiepommeritlevicomte@wanadoo.fr

→ Site Internet de la commune :

www.pommeritlevicomte.bzh

→ Horaires d'ouverture de la Déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 09 h 00 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 45.

Fermé les jours fériés

Jour de ramassage des OM sur la commune : Le **vendredi** • Attention aux couleurs des poubelles (voir calendrier)

Tel : 02 96 21 92 90.

1 Eco point sur la Commune : salle Omnisports

→ Horaires d'ouverture de la Poste :

Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 59

Attention levée de la poste le samedi à 09 h 00.

 **Modification des horaires à compter du 21.08.2017 :**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

→ Communauté de Communes / Leff Armor Communauté :

Horaires d'ouverture des bureaux : 02 96 70 17 04

- **Lundi au vendredi** de 09 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

- Adresse rue du moulin de Blanchardeau - BP 36 - 22290 Lanvollon

- **accueil@leffarmor.fr**

- **Service Eau Urgence 24 h / 24** : n° vert 0800 800 953.

- **Site Internet CCLP** : <http://www.cc-lanvollon-plouha.com/>

DIFFUSION :

Mairie de Pommerit Le Vicomte

Directeur de publication : Michel LANCIEN

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Michel LANCIEN / Josiane HIVARD

COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal

+ service administratif et direction résidence de l'If.

PHOTOS : Anita Gautier, Michel Lancien, Josiane Hivard

CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenngrafik, ZI de Bellevue – BP 10129

22201 Guingamp Cedex - Tel : 02 96 119 700 //

Fax : 02 96 119 707 // guingamp@roudenn.fr

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017

L'assainissement

Le 1^{er} janvier 2017 a vu la création de notre nouvelle Communauté de Communes Leff Armor Communauté. En parallèle, le transfert de la compétence assainissement collectif a été acté pour l'ensemble du territoire.

Concrètement pour notre commune cela se traduit par une convention de mise à disposition de nos agents communaux pour le fonctionnement de la Station et des 4 postes de relèvements. Leur temps passé sera facturé à la Communauté de Communes en fin d'année, sur la base d'un descriptif détaillé. La commune ne disposant plus de budget assainissement, elle ne supportera plus aucune

charge ni recette s'y référant.

Les usagers raccordés recevront leur facture comme d'habitude avec leur facture d'eau, puisque la facturation était déjà réalisée par la Communauté de Communes, mais la part assainissement ne sera plus reversée aux communes.

La commission Eau et Assainissement restera active, en cohérence avec la commission communautaire. Elle fera le lien terrain avec les usagers, les prêteurs de terre dans le cadre du plan d'épandage et le personnel communal. De même, elle sera mise à contribution sur d'éventuels aménagements communaux.

Le compte administratif 2016 est le dernier et par conséquent il n'y a plus de Budget Prévisionnel pour 2017.

SECTION D'EXPLOITATION	
DÉPENSES – CA 2016	
Dépenses de l'exercice	114 156.13
RECETTES – CA 2016	
Recettes de l'exercice	167 830.59
Résultats d'exploitation	53 674.46

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES – CA 2016	
Dépenses de l'exercice	45 459.28
RECETTES – CA 2016	
Recettes de l'exercice	143 066.87
Résultats d'investissement	97 607.59

Le compte administratif 2016 se clôture donc avec un excédent de 53 674.46 €, en section d'exploitation et de 97 607.59 €, en section d'investissement. Ces excédents seront transférés sur le budget assainissement de Leff Armor Communauté du fait de la prise de compétence.



Les faits marquants de 2016 :

- 6 nouvelles maisons ont été raccordées
- un chaulage a été réalisé sur 16 Ha appartenant aux deux agriculteurs qui reçoivent les boues de la station en plus de l'épandage (compris dans la convention)
- la redevance assainissement rapporte 120 367€, les contrôles 540 € et les taxes de raccordements 4827 €
- la section d'investissement ne comporte pas de faits majeurs: les investissements prévus en 2016 étant reportés sur 2017, car soumis à étude des services du SATESE, notamment les dispositifs de surveillance de surverse sur les postes de relèvement et en entrées de station. Ils seront réalisés mais sous la maîtrise d'ouvrage de Leff Armor Communauté.

Retour sur le Compte



Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 23 mars 2017 pour approuver le Compte Administratif 2016, en présence de Mme Denis, Comptable Publique.



FONCTIONNEMENT

RECETTES (dont excédent reporté 2015) : 1 667 350.34 €

102 360.41 €	643 188.36 €	743 491.21 €	70 267.55 €	108 042.81 €
6.1 %	38.6 %	44.6 %	4.2 %	6.5 %
Produits de gestion⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Produits de gestion issus de la facturation cantine-garderie, des copies, et acquisitions ou renouvellement des concessions funéraires 	Impôts et taxes⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Taxe d'habitation • Taxe foncière • Autres reversements de fiscalité • Fiscalité indirecte 	Dotations et participations⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de péréquation • Participation des communes extérieures aux écoles 	Revenus des immeubles⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Loyers des bâtiments communaux • Locations salles communales 	Autres produits⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Remboursement des sinistres • Remboursement sur rémunérations • Travaux en régie • Excédent reporté

D'où vient l'argent ?

DEPENSES : 1 099 596.77 €

338 440 €	518 469.78 €	139 918.44 €	58 992.02 €	43 776.53 €
30.8 %	47.1 %	12.7 %	5.4 %	4 %
Charges générales⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Achats et services (EDF, fournitures scolaires et équipements, assurances, maintenance, telecom, transports, ...) 	Ressources Humaines⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Agents des services périscolaires, techniques et administratifs 	Autres charges⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Subventions aux associations • Contrat d'association Ste Anne • Indemnités aux élus • Contingent incendie 	Charges financières⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes 	Charges exceptionnelles⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Dotations aux amortissements (Travaux d'éclairage/SDE)

A quoi sert l'argent ?

Le Compte Administratif 2016, en section de fonctionnement, se clôture avec un excédent de 567 753.57 €.



A l'issue de la présentation des comptes, Mme Denis donne son avis et estime que « la commune a une situation plutôt confortable ». Elle rajoute que « la commune a capitalisé un excédent de fonctionnement et dispose d'un bon autofinancement », pour les investissements futurs.

⁽¹⁾ Seuls, les principaux postes sont énumérés

Administratif 2016

INVESTISSEMENT

RECETTES (dont excédent reporté 2015) : 1 490 340.02 €

D'où vient l'argent ?

817 397.77 €	597 479.39 €	31 235.01 €	451.32 €	43 776.53 €
54.8 %	40.1 %	2.1 %	0.03 %	2.9 %
Excédent d'investissement reporté⁽¹⁾	FCTVA, excédent⁽¹⁾	Subventions et participations⁽¹⁾	Cautions⁽¹⁾	Autres produits⁽¹⁾
• Solde entre les dépenses et les recettes d'investissement 2015	• Remboursement de la TVA sur investissements 2015 • Excédent de fonctionnement 2015 affecté à l'investissement.	• Participation du SDIS à la réhabilitation des Services Techniques • Subventions versées par l'Etat	• Encaissement des cautions à l'arrivée de locataires	• Dotations aux amortissements (Travaux d'éclairage/SDE)

DEPENSES : 484 948.40 €

A quoi sert l'argent ?

3 876.17 €	96 162.50 €	12 716.00 €	11 917.36 €	360 276.37 €
0.8 %	19.8 %	2.6 %	2.5 %	74.3 %
Travaux en régie⁽¹⁾	Emprunts et cautions⁽¹⁾	Etudes⁽¹⁾	Subventions versées pour travaux⁽¹⁾	Immobilisations corporelles⁽¹⁾
• Travaux effectués par nos agents des services techniques affectés à l'investissement	• Remboursement du capital des emprunts réalisés les années précédentes • Remboursement caution au départ des locataires	• Paiement des études réalisées avant certains travaux	• Travaux d'éclairage réalisés par le SDE	• Acquisitions et travaux affectés à l'investissement

Le Compte Administratif 2016, en section d'investissement, se clôture avec un excédent de 1 005 391.62 €.

Investissements 2016 ... en bref !

- Tables, réfrigérateur et cintres pour la Salle Socioculturelle : 4 490 €
- Matériel et logiciel informatique mairie : 4 236 €
- Ligne de vie à l'église : 2 874 €
- Toiture de la salle des sports : 7 805 €
- Amélioration des logements communaux : 13 363 €
- Réhabilitation bâtiment service technique : 218 879.64 €
- Etude aménagement site Triskalia : 12 716 €
- Matériel services techniques : 4 478 €
- Voirie neuve : 96 989 €. (Lanlez, Kérouralzé,...)



Réception des travaux de réhabilitation du bâtiment Service Technique et SDIS

Vote du budget primitif,

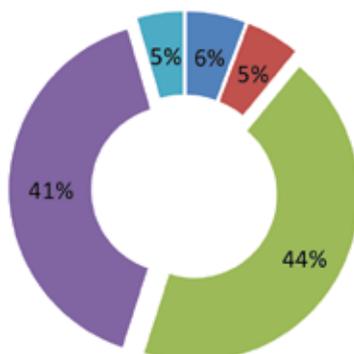
FONCTIONNEMENT

RECETTES : 1 449 138.03 €

Le BP 2017 a été élaboré, cette année encore avec prudence car les dotations de l'Etat n'étaient pas connues.

Il a été fait le choix de maintenir les taux d'imposition comme suit :

Taxe d'habitation	16.53 %
Taxe Foncière - Propriété bâtie	25.90 %
Taxe Foncière - Propriété non bâtie	74.58 %

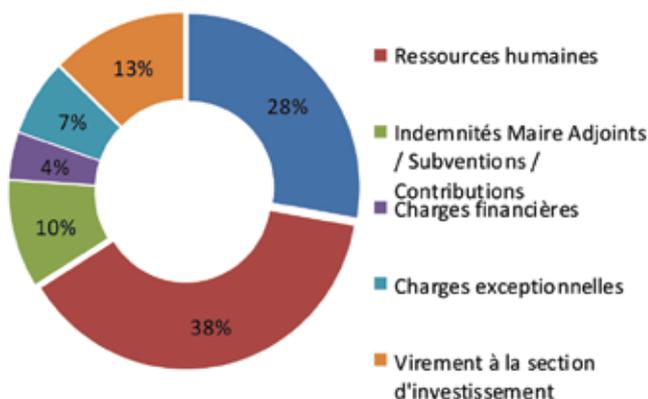


- Produits de gestion
- Autres produits
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Revenus des immeubles

D'où vient l'argent ?

DEPENSES : 1 449 138.03 €

A quoi sert l'argent ?



Globalement, il n'y a pas de changement majeur concernant les dépenses de fonctionnement pour 2017.

On peut tout de même noter de nouvelles dépenses telles que l'adhésion à la Charte de la Langue Bretonne, le passage de l'asphalte au boudodrome ou encore l'installation d'un grillage au terrain des sports afin de sécuriser les lieux.

ZOOM... sur la section de fonctionnement

De son élaboration à sa mise en œuvre, la section de fonctionnement du budget communal demande une grande rigueur. Le niveau d'excédent de cette section constaté sur l'année n-1 conditionne les projets futurs.

La maîtrise des dépenses est indispensable. Appels d'offres, comparaison de devis, travaux d'économie d'énergie ou encore mutualisation sont les leviers qui permettent d'œuvrer au plus juste pour la commune et le bien-être des administrés pommeritains. Le non-recours à l'emprunt depuis quelques années, permis par l'autofinancement (résultat des excédents de la section de fonctionnement), concourt lui aussi à la bonne santé financière de la commune.

Parallèlement aux dépenses, ce sont les recettes qui donnent la mesure... L'année passée, plus de 80 % des recettes provenaient soit des impôts et taxes, soit des dotations et participations de l'Etat. Malgré la baisse des dotations progressive annoncée par l'Etat, cette année encore, il a été fait le choix de maintenir les taux d'imposition. Pour exemple, la Dotation Globale de Fonctionnement a baissé de 20 % entre 2014 et 2017.

L'avenir incertain devra donc nous conduire à la plus grande prudence certes, mais surtout à poursuivre le travail engagé, optimisant ainsi les ressources pour encore et toujours « bien vivre à Pommerit ».

en route vers 2017 !

INVESTISSEMENT

Le budget primitif 2017, en section d'investissement, s'équilibre à hauteur de 2 197 080.33 €.

Les principales opérations d'investissement en 2017 sont :

- Eglise - 14 000 € : Sécurisation des albâtres et réfection des vitraux.
- Bibliothèque - 12 000 € : Réfection de la toiture.
- Voirie - 107 000 € : Poursuite de l'amélioration du réseau routier (pour rappel, 65 km de voirie communale et 15 km de chemins ruraux)
- Toilettes publiques - 10 000 € : Réfection des toilettes publiques près de la bibliothèque, place de l'église.
- Cimetière - 4 200 € : Installation d'une stèle du souvenir et de cavurnes.
- Ecole - 1 100 € : Installation de portes anti-panique.
- Service Technique - 90 000 € : Renouvellement du tracteur et acquisition de matériels divers.



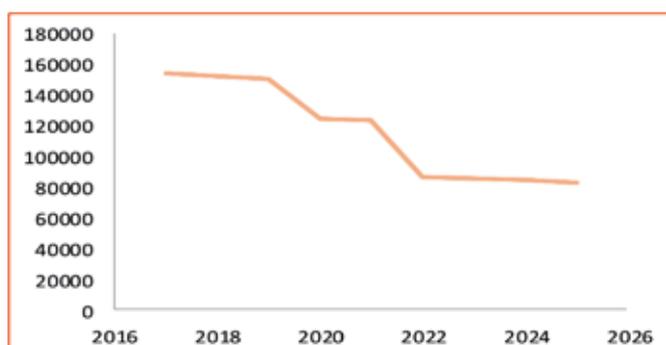
Exemple d'un projet de jardin du souvenir



Réfection de la toiture de la bibliothèque



Jachère fleurie



Evolution des annuités des emprunts

Le budget primitif 2017 est un budget particulier puisque 1 500 000 € sont affectés au projet de réhabilitation du site de Triskalia, avec la construction d'une maison pluri-disciplinaire de santé.

Le travail de capitalisation mené depuis quelques années a permis de dégager un excédent suffisant pour pouvoir financer ce projet sans recourir à l'emprunt. Le montant global estimé du projet a été budgétisé pour pouvoir démarrer les travaux même si bien sûr ils ne seront pas tous réalisés sur 2017.

A noter que dans le cadre de ce projet, la commune a déposé plusieurs dossiers de demande de subventions. Le projet pourrait être éligible à la D.E.T.R (Etat), au Contrat de Ruralité (Etat) et au Contrat de Partenariat (Région) en ce qui concerne l'aménagement du site. Pour le volet « maison de santé pluri-disciplinaire », le Contrat de Territoire (Département) a été sollicité.



Plan guide d'aménagement des sites «Triskalia-Oasis»

Vote des subv

En amont de la séance du conseil municipal du 23 mars 2017, la commission « Etudes des demandes de subventions », s'est réunie le mercredi 15 mars à 14 h 00, pour instruire l'ensemble des demandes de subventions reçues en mairie, soit près de 90 demandes.

Les principes suivants ont été retenus :

- **Associations communales** : présentation du bilan 2016 et du prévisionnel 2017, + une fiche descriptive de la structure,
- **Associations sportives et culturelles extra-municipales** recevant des adhérents pommeritains, si leur activité n'existe pas sur le territoire, 13 €/ jeune,

+ forfait de 80 € si déplacement pour une sélection nationale,

- **Demandes à caractère humanitaire ou de solidarité** : prise en considération des actions ou interventions de proximité vis-à-vis de familles.

Comme vous le verrez ci-dessous au sein du tableau, ainsi que sur la graphique, l'enveloppe de 20 000 € est consacrée à hauteur de (73%), aux associations communales.

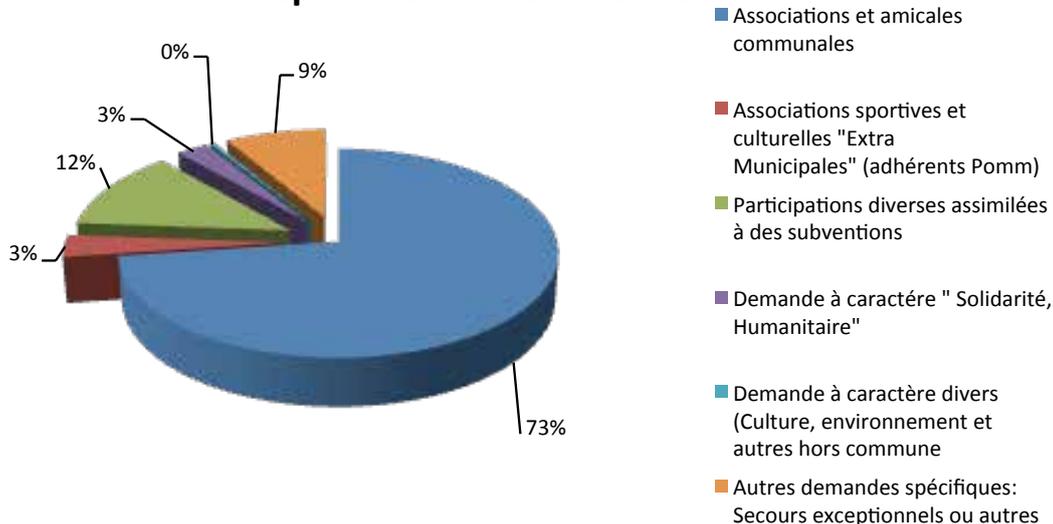
Notons que depuis ce Conseil municipal, une dernière demande a été examinée lors du CM du 1er juin 2017, « Club d'escalade » qui accueille quelques jeunes pommeritains, sur la base de 13 € par jeunes.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016		Demandes 2017 arrivées
Associations et amicales communales		14553
Bagad	1750	1750
Biblio Lecture & Culture: (1,22 € / hbt x 1847 + 399 € / assurance	2693	2653
ESPLM	3300	3 300,00
Cercle Korriganed	1500	1 500,00
Maxi Dance	1500	1 500,00
Tennis	650	//////////
Ass Le Bathyscaphe 1100 € / Volet Diffusion et 500 € / Volet Pratiques amateurs	1600	1600
Amicale du Folgoat	700	700
La Nouvelle Pommeritaine	500	500
Mammen	50	50
Cie Volti Subito / fer'ailleurs	200	500
Irish Rendez-vous	500	//////////
Asso Collectif des Pâquerettes	500	500
TOTAL 1	15443	14553
Associations sportives et culturelles "Extra Municipales" (adhérents Pomm)		676
Entente athletique de l'argoat	65	//////////
Atelier Studio Dance Guingamp	78	91
Canoë Kayak Guingamp	39	26
Association Bulle d'Eau Guingamp	91	143
Vélo Club Pays de Guingamp	39	//////////
Club Escalade Armor Argoat Plouisy	104	//////////
SCB gym Club	26	39
Association Loisirs Détente Goudelin	39	//////////
Association Furlukin Circus	39	26
Atelier Dance Pabu	104	91
Grâces Twirling	13	13
Tennis de table Pontrieux		0
Twirling Club de l'Isle	39	13
Twirling Club Ploumagoar	13	13
Nageurs guingampais	91	//////////
Dojo du trieux		39
Asso Gym Squif		0
Asso Philatélique		0
Badminton Club Argoat Grâces		13
Team VTT Plouisy		26
Cirque en flotte		0
Guingamp Roller Skating		13
Boule Bretonne Goudelinaise		78
Trégor Goelo Athlétisme Guingamp		52
TOTAL 2	858	676
Participations diverses assimilées à des subventions		2475
Centre Aide Alimentaire Guingamp: 0,25 € hbt x 1 847 + 56 € x 31 bénéficiaires	2106	2198
Comité local pour le logement	285	277
CIDFF (compétences CCLP)		//////////
TOTAL 3	2391	2475

ventions 2017

N°4: Demande à caractère "soutien scolaire, Educative, accompagnement ou autres"			0
Chambre des Métiers 22			X
Chambre des Métiers 35 CFA			X
MFR Loudéac	0		X
Amicale Laïque de Lanvollon			X
Maisons familiale rurale Montauban			X
Association Quatre Vaux les Mouettes ND de Guildo 1 résident	0		X
TOTAL 4	0		0
Demande à caractère " Solidarité, Humanitaire"			523
ADMR du Leff	150		0
Secours catholique St Brieuc / Antenne local dont à Guingamp	30		30
Les Restaurants du Cœur	30		30
Croix Rouge Française / St Brieuc + antenne Guingamp	30		30
Ligue contre le cancer (22)	30		30
ADOT 22 (Association don organes et tissus humains):	30		30
La Pierre Le Bigaut	30		30
UNAFAM 22 (handicap psychique) / St Brieuc / Paimpol / Bégard / Guingamp	30		30
Association des diabétiques en Côtes d'Armor	30		30
AFTM Téléthon / 22	0		0
Association des mutilés de la voix / Lorient	0		0
Leucemie Espoir Côtes d'Armor	30		30
Asso des Paralysés de France (APF22)	0		30
Vie libre (Guingamp) La Soif d'en sortir)	30		30
La croix d'or / Alcool Assistance (Plouha / Paimpol / Guingamp)	30		30
Solidarité Paysans22	50		50
AFDMA / Accueil Familles de détenus / maison d'arrêt de St Brieuc	30		30
ADAPEI			0
Ass dpt Protection civile	0		0
Les amis de la résistance			0
Rêves de Clown	0		30
Comité Intercommunal Secours Populaire Plouec 10,55 € x 5 familles	70		53
Total 5	630		523
Demande à caractère divers (Culture, environnement et autres hors commune			80
RKB / Radio Kreiz Breiz	50		50
Eau & Rivières	30		30
Maison de la culture bretonne CAVAN			0
TOTAL 6	80		80
Autres demandes spécifiques: Secours exceptionnels ou autres			1693
Dont : Assos Pétanque	80		//////////
Dont : Fête de la Musique Les Paquerettes	500		//////////
TOTAL GENERAL	19 402		20 000

Répartition des subventions 2017





CÔTÉ TRAVAUX

L'année 2016 s'est écoulée avec de nombreux travaux réalisés par des entreprises de la région. Le plus gros chantier, nous nous en souviendrons a été la **rénovation du bâtiment des services techniques et du SDIS** avec toutes ces péripéties.

Il a été aussi procédé à la **pause d'un grillage pour sécuriser le terrain des sports** et là aussi afin d'anticiper et améliorer le temps d'entretien des bords de clôture, il a été procédé à la réalisation d'une bordure ciment au niveau du sol.

Il y a eu des travaux de **renovations dans nos logements communaux** par entreprises mais aussi une rénovation complète en régie, par notre équipe d'agents des services techniques.



Vue de la clôture, petit terrain des sports, proche de la salle omnisports



Vue partielle de l'intervention sur la salle omnisports

Les problèmes **d'infiltrations d'eau dans la salle omnisports** ont été corrigés.

La **rénovation de la toiture de la bibliothèque** a pris un peu de retard mais c'est normalement chose faite à l'heure où vous recevez ce bulletin.



Etat de la toiture avant travaux

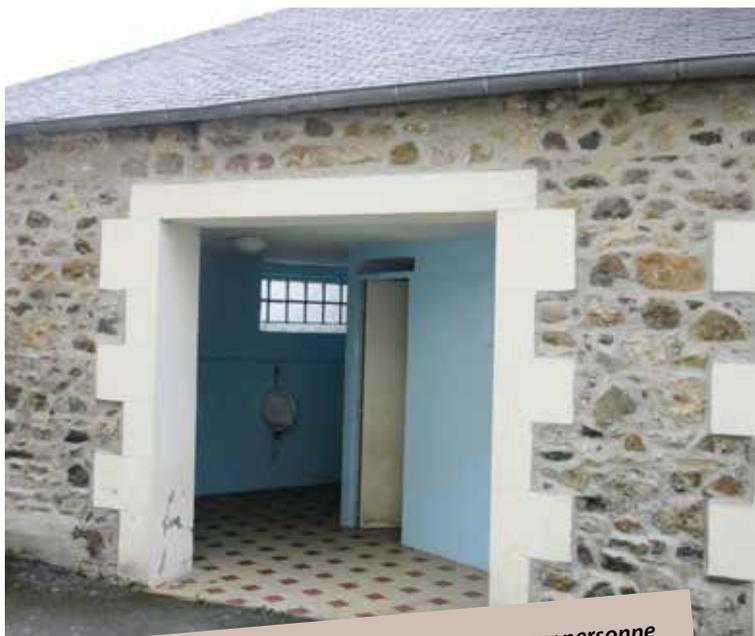
Le budget 2017 nous a obligé à orienter les efforts de financement vers le beau projet « **Triskalia** » avec sa maison pluridisciplinaire de santé qui va re-centraliser les services en centre bourg. Des arbitrages en commission des finances nous amènent à reporter des projets d'investissements dont nous avons sollicité des entreprises pour la réalisation de devis.

Parmi les choix de travaux réalisés cette année, vous pourrez voir que nous prendrons soin des **vitreaux de notre église** qui ont besoin d'une intervention de maintenance programmée en septembre pour prolonger leur durée de plus de soixante-dix années.

Le **remplacement des garde-corps et rampes de l'oratoire du Folgoat** est aussi prévue car ils sont en très mauvais état. Notons que cette dépense sera assurée par le budget du CCAS, puisque cette chapelle fait partie de son patrimoine



Enfin, une **rénovation complète de l'espace WC publique** proche de la bibliothèque sera effectuée pour une meilleure utilisation mais aussi permettre un accès aux personnes à mobilité réduite.



L'espace qui va être aménagé avec toilette pour personne à mobilité réduite

Cette rénovation devrait se faire début juin 2017 et enfin les nombreuses personnes circulant dans ce secteur lors des cérémonies notamment à l'église trouveront un endroit digne de ce nom.



La voirie 2017

► Accotements- Débroussaillage

La commission de voirie a étudié les propositions de trois entreprises pour le choix du prestataire chargé du fauchage des accotements et du débroussaillage des talus sur les routes communales et les chemins ruraux.

La décision a été prise de diviser la commune en deux parties autour de l'axe Gommenec'h-Pabu.

Ce marché de 17 628 € a été divisé en deux lots :

- Le marché de la partie nord a été attribué à l'entreprise Dema Services, de Gurunhuel, pour un montant de 8 298 € TTC.

- Le marché de la partie sud a été attribué à la Sarl Gerber, de Goudelin, pour un montant de 9 330 € TTC.

La prestation comprend deux passages sur les accotements et un passage d'épareuse sur les routes communales puis un passage sur les accotements et un passage d'épareuse sur les chemins ruraux.

Les travaux doivent commencer fin mai – début juin.

► Gestion du bocage

Le conseil municipal a décidé en 2016 de mettre en place une gestion raisonnée du bocage le long des routes communales.

Le premier chantier a été réalisé en Avril 2017 à Lanlez, par l'entreprise « L'arbo-phile » de Plélo.



Préparation du chantier par le marquage des interventions



Explication par Simon MEVEL du SMEGA, lors de la visite de la commission voirie

Les membres des commissions de voirie et des chemins ruraux ont pu visiter le chantier le mardi 4 avril et découvrir les techniques utilisées pour optimiser le travail : Sécurisation du chantier par fermeture de la route, marquage des arbres, recépage, élagage, éclaircie, rangement, broyage.

Le broyage du bois a été effectué par l'entreprise Le Bihan de Caouënnec et le bois broyé, livré à la SIG BOCAGENES, pour être valorisé dans les chaudières à bois de la Communauté de Communes (ex : Startijinn à Pommerit ou la Maison de la Petite Enfance à Tressignaux).

Ce chantier a été coordonné par Simon Mevel du SMEGA. Il a été suivi d'une réunion publique ouverte à tous, qui a eu lieu le mercredi 31 Mai à 20 h 30 à la salle socio-culturelle pour présenter l'ensemble de la démarche bois bocage. Par la suite un plan de gestion pluriannuel sera mis en place sur la commune, pour définir les priorités des prochaines tranches.



Vue d'une partie du chantier, secteur de Lanlez : Avant, pendant et après

Programme de voirie neuve en 2017

En raison des contraintes et choix budgétaires, ainsi que des priorités liés au projet de restructuration et d'aménagement du site Triskalia, le programme de voirie neuve 2017, qui sera inclus dans la démarche de mutualisation des appels d'offres, développée au sein de LAC (Leff Armor Communauté) est plus réduit que les années précédentes.

Le programme comprendra en tranche ferme la réfection en enrobés de la VC 23, entre la RD32 et la limite de St Clet, appelée voie romaine (2,2 km), la VC 38 à Cocquen et en tranche conditionnelle la rénovation de la VC 58 à Kernogerien. Une enveloppe de 107 000 € est inscrite au budget prévisionnel 2017.

► Changement de tracteur

Lors de l'élaboration du budget 2017, le conseil municipal a programmé en investissement le remplacement du tracteur de la commune, qui avait été acheté en 1999, et qui a dépassé les 10 000 heures de travail.

Cinq concessionnaires proches de la commune ont été contactés, et tous nous ont fourni un tracteur à l'essai, pendant les travaux de curage de fossés.

La commission de voirie s'est réunie le 26 avril 2017 pour examiner le résultat des essais et analyser les offres commerciales.

La commission a retenu l'offre de la société Alexandre, de Plouisy, pour un tracteur de marque Valtra N 104, d'une puissance de 105 cv, équipé d'un chargeur Mailleux T410, avec godet à terre, benne multiservice et fourche palette.

Il s'agit d'un tracteur de démonstration, qui a 500 heures de travail.

Le marché s'est conclu pour un prix de



Tracteur Valtra, puissance 105 CV, équipé du chargeur, godet à terre, transpalette et multibenne.

67 500€ HT, soit une dépense TTC de 81 000€. Le vieux tracteur a été repris par le vendeur pour un prix HT de 9 167 €, soit 11 000€ TTC.

Le nouveau tracteur va être livré au cours du mois de juin.

Urbanisation site Triskalia :

La phase opérationnelle imminente.

Dès août 2014, nous apprenions deux évènements importants pour la commune :

- D'une part la fermeture du site de la coopérative Triskalia le 31 décembre 2014,
- D'autre part, la vente du cabinet médical après le départ de notre 3ème médecin,

Immédiatement au sein de la commission urbanisme et avec l'ensemble du conseil municipal, une réflexion générale s'est engagée afin d'essayer de se projeter sur les enjeux à développer pour assurer et donner les clefs du maintien et du développement de notre commune.

Très certainement pour certains d'entre vous, vous trouvez cela très long, mais nous pouvons vous assurer que depuis l'automne 2014, vos élus n'ont pas compté leurs heures, les réunions et les contacts avec différentes instances départementales, régionales et les services de l'Etat afin de rechercher les pistes porteuses notamment en terme d'accompagnement financier par le biais de sollicitation de subventions.

Concernant le cabinet médical, après analyse et échanges avec les professionnels de santé, le Conseil Municipal à l'unanimité a pris la décision d'acheter le cabinet médical et de se lancer dans une démarche de sensibilisation aux atouts et besoin d'un 3ème médecin, ainsi que sur la nécessité de se lancer sur la réflexion d'un projet de maison pluridisciplinaire de santé.

Actuellement nous sommes à élaborer le cahier des charges du projet de Maison Pluridisciplinaire de Santé, avec un accompagnement d'une ergonome du Centre de Gestion 22 et du service Ingénierie de Leff Armor Communauté en collaboration avec plusieurs professionnels de santé.

Dès octobre 2017, nous pourrons certainement à l'aide du bulletin d'information Kelou, vous donner les contours précis de ce projet, qui pourrait démarrer au cours du 2ème trimestre 2018.

Pour le site Triskalia, après échange avec l'EPFB (Etablissement Public Foncier de Bretagne), qui assure un accompagnement des collectivités de Bretagne confrontées à la présence de friches industrielles ou commerciales, situées dans des espaces de centralité au regard des bourgs ou villes, nous avons lancé une étude préalable au cours du dernier semestre 2015, qui a permis de confirmer la faisabilité du projet pour la commune. Un point important dans cette étude, la concertation avec la population, vous avez pu participer à la balade publique (septembre 2015) à l'atelier de mobilité (décembre 2015) ou encore à la réunion publique de présentation des différents scénarios possibles en février 2016.

A l'issue de ces travaux, de nouveau la Commission d'Urbanisme et le Conseil municipal ont poursuivi et affiné les scénarios.



Réunion publique avril 2017 :
Le public attentif aux explications

Fin décembre 2016, toutes les conditions étaient réunies pour qu'on puisse retenir une maîtrise d'œuvre de l'aménagement de cette espace.

Ce groupement, en charge de réaliser le projet d'aménagement depuis décembre 2016, est représenté par 3 cabinets spécialisés : **ONESIME** / Expert en Aménagement Paysager, **Artégeo**, expert en Voie – Réseaux et divers et **TLPA**, atelier d'Architectes. Lors de la réunion publique du 13 avril 2017 il a pu développer les avancées du projet et présenter les grandes lignes des aménagements qui vont concerner l'ensemble du site de Triskalia et une partie de la propriété de l'Oasis (la partie dite « boulo-drome »).

Ce projet complexe car demandant plusieurs négociations, est porté pour la commune par EPFB (Etablissement Public Foncier de Bretagne) et va rentrer d'ici quelques semaines (courant du mois de Juillet 2017) dans la 1ère phase de démolition des bâtiments présents sur les sites.

En complémentarité des études réalisées par le groupement, la municipalité a travaillé au montage des dossiers de subventions.



Réunion publique avril 2017 : Présentation du plan
d'aménagement des sites

En effet ce projet global ambitieux, touche à plusieurs volets considérés structurants pour plusieurs financeurs dont l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, voire d'autres partenaires comme EFPB.

En conséquence à ce stade, nous avons sollicité en direction de plusieurs financeurs des demandes de subventions dont :

- Etat : Volet DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)
- Etat / PÉTR Pays de Guingamp: Contrat de Ruralité
- Région / PÉTR Pays de Guingamp : Contrat de Partenariat.
- Conseil Départemental / Leff Armor Communauté : Contrat de Territoire

Afin de solliciter ces demandes de subventions, le projet de plan de financement, estimé à 776 984 € HT, hors projet Maison Pluridisciplinaire de Santé a été présenté en séance du Conseil municipal en date du 1^{er} mars 2017 et approuvé à la majorité des membres présents (un seul vote contre le projet global d'aménagement).

Nous sommes en attente des décisions des différentes instances que sont l'Etat, Conseil Régional en premier lieu, mais les échos des instructeurs, nous confortent sur le fait que cet ambitieux projet répond à de nombreux critères exigés par ces financeurs comme :

- Un projet qui aura un réel impact sur les domaines économiques, sociaux et environnementaux
- Un projet qui permettra de promouvoir des ruralités dynamiques, innovantes et solidaires,
- Un projet qui jouera sur l'attractivité de notre territoire et qui contribuera à la revitalisation du centre bourg et agira sur le maintien, voir le développement de nos commerces de proximité.

Si l'ensemble du projet aboutit nous pourrions voir sur ce site dans les années à venir :

- A) Une maison pluridisciplinaire de santé regroupant plusieurs professionnels de santé et de soins.
- B) Un cabinet vétérinaire.
- C) Un espace dédié à de futurs logements qui pourraient faire partie des programmes de nos lotisseurs sociaux et privés.

A ce jour le calendrier se base sur les étapes suivantes :

- A) Mai 2017 : dépôt de la demande de permis d'aménager
- B) Mai / Juin 2017 : finalisation des transactions de propriétés avec EFPB
- C) Juillet 2017 : Démolition du site Triskalia
- D) Octobre 2017 : Lancement des travaux d'aménagement du site Triskalia, E) Octobre 2017 : Démolition des bâtiments du secteur « allées de boules » du site Oasis,
- F) Novembre 2017 à février 2018 : Poursuite des travaux d'aménagement des deux sites,
- G) Après avril 2018 : Site disponible pour la réalisation des nouveaux projets : Maison Pluridisciplinaire de Santé, Cabinet vétérinaire.....



Vues sur la transformation des sites à l'horizon début 2019

Site Internet municipal



Fruit d'un travail collectif des 15 membres de la commission « communication », le site Internet municipal a été lancé à la mi-juin 2016, les orientations ayant été mises en œuvre par les administrateurs du site. Près d'un an après son lancement, nous avons un peu de recul sur son fonctionnement et nous pouvons vous donner quelques tendances.

En effet, en fin de chaque mois nous recevons un rapport d'analyse de son fonctionnement avec une série d'indicateurs, en voici les principaux.

En moyenne par mois nous savons :

- qu'entre **400 à 600 visiteurs**, viennent y jeter un œil sur le site,
- qu'ils y reviennent plusieurs fois puisque nous avons près **de 800 sessions / mois**,
- qu'au cours d'une session (donc une visite sur le site), le visiteur y passe entre 3 à 4 minutes et qu'il regarde près de 4 pages du site...
- **que 32 personnes sont abonnées** à la newsletter / lettre d'actualités (lancée il y a deux mois),

La newsletter est un mail que vous recevrez tous les 15 jours à 3 semaines si vous êtes inscrits. Voir en bas de page du site internet. Cela vous permet de savoir en un clin d'œil, les dernières actualités ou rubriques qui ont été rajoutées ou actualisées sur le site.

Notons que le site est actualisé au moins une fois par semaine.

« Témoignage d'Alain Collet / Président du Forum Citoyen Leff Armor et membre de la commission communication de Pommerit Le Vicomte » :

Nous sommes tous emportés par la vague des moyens modernes de communication : réseaux sociaux – Internet – téléphone aux multiples applications - etc.

Pour celles et ceux qui ne sont pas nés avec un ordinateur entre les mains, il faut « ramer dur » pour essayer de rester à flot. Cependant, il est particulièrement difficile de s'opposer à ce courant. Nous n'avons pas les moyens de lutter et cela ne sert à rien de continuer à pester contre ce qui est de plus en plus inéluctable. Au contraire, il faut se mettre au diapason et utiliser la vague pour se faire porter, si besoin dans un élan de solidarité intergénérationnelle. Facile à dire, me direz-vous ? Non, en effet !!! Je suis d'accord pour dire que ce n'est pas aisé de passer du papier au courrier numérique.

Un des nouveaux moyens de communication est le site Internet porté par la commune. Les élus ont le devoir de communiquer vers la population pour l'informer de l'actualité municipale. Celles et ceux qui participent à l'animation de la vie communale et notamment les associations doivent aussi se faire connaître et communiquer sur leurs activités. Le site Internet est le lieu idéal de rassemblement de ces informations. Quand de surcroît le site est convivial et intéressant à parcourir, c'est la panacée ou presque. En effet, il faut que le site soit mis à jour très régulièrement et bien sûr être consulté régulièrement. A Pommerit Le Vicomte, le site a été créé depuis près d'un an et l'implication de la municipalité est évidente pour le rendre attractif. Cependant, la consultation peut encore être améliorée. Aussi, je me permets de vous poser quelques questions : Saviez-vous que la commune avait un site Internet ? Si oui, savez-vous comment y accéder ? (<http://www.pommeritlevicomte.bzh>).

Savez-vous ce que l'on y trouve ? (Rubriques : « bienvenue » avec l'histoire de la commune et les informations pratiques – « vie municipale » - « jeunesse » - « santé et social » - « culture et loisirs » - « vie économique »)

Savez-vous que vous pouvez vous abonner à la « newsletter » pour recevoir sur votre boîte mail une alerte lors de la modification du site et/ou de la parution de nouvelles informations ?

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site de la commune pour y découvrir l'actualité locale mais aussi pour participer à sa vie par la proposition d'articles. Ce vecteur d'information locale ne pourra être performant que si chacun y participe régulièrement ou, tout au moins, en est un fidèle lecteur.

Patrimoine Communal

Les albâtres à l'église

Le patrimoine immobilier de l'église paroissiale est très riche puisqu'il comporte, pas moins d'une quinzaine d'objets inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Les panneaux en albâtre sculptés situés sur l'autel latéral sud sont quant à eux classés depuis 1977. Aussi, les services de la Direction Générale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Conservatoire des Antiquités et des Objets d'Arts (CAOA) du département des Côtes d'Armor ont préconisés lors d'une récente visite la sécurisation de ceux-ci. Ces 5 panneaux sculptés représentant « la Passion du Christ », sont encadrés par deux statues représentant Sainte Catherine et Sainte Marguerite.

Fabriqués au XV^{ème} siècle à Nottingham en Angleterre, ils ont été replacés en 1922 lors de la pose de l'autel d'aujourd'hui.

L'entreprise COREUM de Bieuzy-les-Eaux (56) a commencé le 2 mai à dépoussiérer, puis à nettoyer toute trace de cire. Ils vont ensuite poser une vitrine en polycarbonate pour les sécuriser.

Les deux panneaux en bois sculptés (L'entrée dans Jérusalem et la Résurrection) situés en partie basse ont fait l'objet d'une étude de polychromie.

Le coût des travaux est de 4 800€ HT, subventionnable jusqu'à 75% par la DRAC, le département et le Conseil Régional. Les dossiers ont été déposés et les 1^{ers} arrêtés d'accord sont bien arrivés en mairie.



Pose de la vitrine de protection ce 04 mai 2017 en présence de : Les représentants de L'atelier COREUM, Mme Robert (CAOA), Mme Jablonski (DRAC) et Mme Florence Le Saint (adjointe).

Acte de citoyenneté

Pour les élections présidentielles et législatives, la municipalité a souhaité innover en sollicitant les jeunes volontaires de moins de 20 ans aux postes d'assesseur au cours des journées de vote.



Christine explique les missions des assesseurs aux jeunes volontaires

30 jeunes ont été sollicités et plus de 15 d'entre eux et d'entre elles se sont déclarés intéressés de vivre de l'intérieur une journée de vote.

Le samedi 22 avril en matinée les volontaires disponibles se sont donnés rendez-vous à la salle socioculturelle afin d'avoir quelques informations préalables avec Christine, responsable de l'organisation des élections à la mairie en présence de M Le maire et de quelques élus.

A l'issue des deux premières journées, ils et elles ont déclaré être contents de cette expérience et prêts à la renouveler.

La Poste : Evolution des horaires d'ouverture.

Ces dernières semaines M GAUTIER, Maire et M LANCIEN ont rencontré les responsables de La Poste, dont M TOUPIN responsable des relations avec les collectivités et M. SOQUET Responsable du centre Postal de Guingamp dont dépend le bureau de poste de Pommerit Le Vicomte.

Un nouveau bilan de l'activité de la Poste nous a été présenté et comme cela se constate dans tous les bureaux de Poste, que ce soit en milieu rural ou en ville, il ressort inéluctablement une baisse des activités due aux évolutions des pratiques et l'utilisation des nouvelles technologies.

M. SOQUET nous a précisé qu'il était en cours de revoir les horaires des différents bureaux de Poste de son secteur et que pour POMMERIT LE VICOMTE il prévoyait un passage d'ouverture hebdomadaire de 18 h à 15 h, réparti sur 5 jours (du lundi au vendredi) **sur la base d'une ouverture de 9h à 12h à compter du 21 août 2017.**



Signature de la charte

« Ya d'ar Brezhoneg » :



La culture bretonne dans la vie de Pommerit-le-Vicomte

Le 28 Avril dernier, s'est déroulée en mairie de Pommerit le Vicomte, une cérémonie marquant la signature de la Charte « Ya d'ar Brezhoneg », par M. Alain Gautier, maire, et Mme Lena Louarn, Présidente de l'Office de la langue bretonne. A cette occasion, M. Gérard Guyomard, adjoint, a présenté, en breton un état des lieux de la culture bretonne dans notre commune.

Le breton a été pendant des siècles la langue de la vie à la campagne. Il n'y a qu'à regarder les noms de lieux : ils sont presque tous en breton. Idem pour les noms des champs ! Et pendant longtemps, chaque cheval, chaque vache, chaque champ, chaque bistrot, n'a entendu parler qu'en breton.

Jusque dans les années 1950, tous les enfants étaient élevés en breton, et ils n'apprenaient le français qu'en allant à l'école, à l'âge de 6 ou 7 ans. Je suis de la première génération qui a été élevée en français. Mais j'ai toujours entendu parler breton autour de moi, et encore aujourd'hui, de nombreux Pommeritains connaissent le breton, même s'ils s'expriment plus souvent en français, et même s'ils sont parmi les plus âgés.

Mais si la place de la langue bretonne diminue, les habitants de Pommerit restent très attachés

à la culture bretonne, par exemple le Bagad de Pommerit a été créé il y a près de 40 ans. Puis Pommerit a été la première commune du département à se jumeler avec une commune d'Irlande : Millsteet. Par la suite est venue la création du cercle Korriganed Panvid, et de Mammenn, pour les cours de breton. Enfin, l'an dernier, c'est l'association « Irish Rendez-vous », organisatrice d'un festival de musique irlandaise, qui nous a rejoints.

Pendant ce temps, plusieurs familles de Pommerit ont fait le choix d'inscrire leurs enfants dans les écoles Diwan ou Div Yezh pour apprendre le breton. Et je constate qu'au sein du cercle de Pommerit, quatre membres ont choisi le breton dans l'exercice de leur métier : trois en tant qu'institutrices bilingues, et un dans une maison d'édition en breton.

La vie culturelle de notre commune en ce qui concerne la culture traditionnelle et la langue bretonne est donc très riche. Et l'on comprend bien que la décision du conseil municipal d'adhérer à la Charte de la langue bretonne ne nous est pas venue par hasard. C'est une occasion de plus pour mettre la langue bretonne en avant et de lui donner plus de visibilité.



Lena LOUARN, présidente de l'Office de la Langue bretonne et Alain Gautier, Maire, lors de la signature de la charte

Ar sevenadur hengounel e buhez Pañvrid

D'an 28 a viz Ebrel e oa bet sinet ar Garta « Ya d'ar brezhoneg » gant an aotrou maer Alain Gautier, hag an itron Lena Louarn, Presidentez Ofis publik ar brezhoneg.

Setu amañ ar pennad-skrid savet gant Gerard Guyomard, eilmaer, diwar-benn plas ar brezhoneg hag ar sevenadur hengounel e buhez Pañvrid.

Ar brezhoneg eo bet yezh ar vuhez war ar maez e pad kantvedoù. N'ho peus nemet sellet ouzh an anvioù-lec'h : kazi tout int e brezhoneg. Memes tra evit anvioù ar parkeier ! Hag e pad pell, pep kazeg, pep buoc'h, pep park, pep ostaleri, n'eo deus klevet komz nemet brezhoneg.

Betek ar bloavezhioù hanter-kant, tout ar vugale zo bet savet e brezhoneg, ha ne deskent galleg nemet pa 'c'h aent d'ar skol, da 6 pe 7 vloaz. Ha me zo deus ar rummad kentañ a zo bet savet e galleg. Met dalc'hmat em eus bet klevet brezhoneg en-dro din. Ha bremañ c'hoazh zo ur bern tud hag a oar hon yezh, memes ma 'c'h int muioc'h douget d'ober gant ar galleg, ha pa vefent e-mesk ar re goshañ.

Met ma 'c'h a plas ar Brezhoneg war vihanaat amañ ec'h eo chomet Pañvridiz tomm o c'hallon ouzh ar sevenadur. Daou-ugent vloaz zo e

oa bet krouet Bagad Pañvrid, ha war-lerc'h e oa bet parrouz Pañvrid kentañ parrouz an departament o sinañ ur jumelaj gant ur barrouz deus Bro-Iwerzhon, Millsteet. Goude-se e oa bet krouet Kelc'h keltieg Pañvrid, ha war-lerc'h c'hoazh ar gevredigezh Mammenn, evit reiñ kentelioù brezhoneg. Ha nevez zo eo deut ar gevredigezh « Irish Rendez-vous » da chom da Bañvrid.

E-pad an amzer-se en deus divizet ar C'huzul-kêr mirout anvioù brezhonek ar rudioù er bourk. Da skouer, an anv kozh « Kerello » a zo bet lakaet « hent Kerello », e-lec'h lakaat « rue de Kerello ». War ar memes tro o deus divizet familhoù deus Pañvrid lakaat o bugale da deskiñ brezhoneg e-barzh skolioù Diwan pe Div Yezh. Ha ma sellan ouzh Kelc'h Korriganed Pañvrid, e kavan pevar ezel hag o deus choazet ar Brezhoneg evit o micher : teir evel mestreded-skol hag unan all en un ti-moullañ. Setu, memes ma ne vez ket graet trawalc'h eo buhezek ar vuhez e Pañvrid, evit difenn ar sevenadur hengounel hag ar yezh. Hag aes eo kompren n'eo ket kouezhet dre vuzhud warnomp, na deus lost ur c'harr, ar youl da sinañ ar Garta « Ya d'ar brezhoneg ». Un digarez ouzhpenn eo evidomp hag evit ar C'huzul-kêr da lakaat ar Brezhoneg war wel.



Résidence de l'IF : projet de



Le panneau d'affichage du permis de construire en date du 24 mars 2017

Le projet de réhabilitation de l'EHPAD « Résidence de l'IF », en réflexion et comme on le dit « dans les tuyaux », depuis plusieurs années, arrive sur la ligne de départ d'ici quelques semaines, au cours du mois de juin 2017, pour une période de 29 mois au maximum.

Ce projet de 15 millions d'Euros, porté par Côtes d'Armor Habitat est cité dans la revue spécialisée « Le Moniteur » d'avril 2017, comme le chantier phare de l'année sur le département, pour cet organisme « bailleur social ». La réalisation est confiée « **En Conception – Réalisation** » à Eiffage Construction Côtes d'Armor, associé aux architectes DDL de Lorient.

Dans le bulletin N° 2 d'août 2015, nous vous annonçons, **deux décisions importantes, prises à l'unanimité pour l'avenir de l'EHPAD la résidence de l'IF :**

- D'une part en début 2014, compte tenu que l'établissement avait deux propriétaires (CCAS et Côtes d'Armor Habitat), il a été décidé de rétrocéder la partie appartenant au CCAS à Côtes d'Armor Habitat, de façon à ce que les futurs travaux dépendent **d'un seul Maître d'Ouvrage, ici Côtes d'Armor Habitat (CAH).**
- D'autre part, après différentes études financières confiées à un cabinet d'audit, une délibération en date du 28 mai 2015 valide le choix d'opter pour « **Une démolition / Construction** ».

En complémentarité à ces décisions, des groupes de travail, se sont réunis sur près de 18 mois, comprenant la direction de l'EHPAD, (Mme PENVEN et son équipe d'encadrement), des membres du CCAS, du personnel des différents services de la résidence de l'IF et le service « Patrimoine / Travaux neufs » de CAH22, pour aboutir à un cahier des charges précis du projet du futur établissement EHPAD.

Après consultation, audition et validation par la commission Appel d'Offres de CAH, le groupement porté par EIFFAGE 22 de Lannion, a été retenu et l'ordre de service a été donné au groupement en début septembre 2016. Ce groupement regroupant divers cabinets spécialisés dont :

- EIFFAGE construction de Lannion - 22,
- DDL architectes (cabinet d'architectes de Lorient-56)
- Le bruit des cailloux (Cabinet Paysagistes de Carnac-56)
- Gueguen – Perennou (Bureau études Fluides de Ploermeur- 56)
- ABE (Bureau études VRD / Voies – Réseaux et Divers de Pacé - 35)

Notons que le groupement s'est engagé à ce que les entreprises qui interviendront soient de la région.

démolition / reconstruction



Mme PENVEN et M GAUTIER en présence des représentants de CAH22 et du groupement EIFFAGE

En complémentarité de ces divers cabinets associés à Eiffage22, Le CCAS a pris des accompagnements complémentaires afin de s'assurer d'une opérationnalité la plus efficiente possible lors de la mise en œuvre notamment par :

- Une prestation de l'ergonome du Centre de Gestion 22,
- Une mission de maîtrise d'œuvre à la société « Process Cuisine - Blanchisserie » de Bruz (35) concernant l'accompagnement de la réalisation de la cuisine et de la lingerie, volet dont le CCAS est maître d'ouvrage.

Concrètement depuis le début du mois de septembre 2016, Côtes d'Armor Habitat a donné son ordre de service au groupement d'entreprises, représenté par l'entreprise « Eiffage » et a déposé le 23 novembre 2017 la demande du permis de construire dont l'Instruction s'est déroulée avec les différents services de l'Etat et du SDIS sur 4 mois. Le permis a été obtenu le 24 mars 2017.



Une des séances de travail sur la base d'une rencontre minimum tous les 15 jours, Depuis septembre 2016

Pendant la période d'instruction, la direction, des représentants du CCAS et Le personnel de l'EHPAD participent activement depuis aux réunions de préparation du chantier avec le constructeur (Groupe EIFFAGE) et le propriétaire (Côtes d'Armor Habitat). Les plans proposés par le groupement ont été réexaminés avec les professionnels de l'EHPAD, l'ergonome missionné par le CCAS, des chargés d'étude, notamment pour les plans de la cuisine et la lingerie, afin de répondre au mieux aux besoins des personnes âgées et des professionnels.

Les préparatifs du chantier sont en cours en début juin 2017, les installations des grues se réaliseront dans la foulée et les travaux de terrassement commenceront cet été.

La première phase va consister à réaliser une construction neuve de 74 logements, ainsi salles à manger, cuisine et buanderie et la zone logistique et les locaux techniques, avec emprise de chantier côté étang et de la voie commune Hent Don.

Ces 74 logements concerneront les futures unités de vie 1 et 2 / groupe fonctionnel 3 pour 48 logements et 26 logements dits unité de vie 1 et 2 / groupe fonctionnel 1, pour les patients atteints de la maladie Alzheimer.

Le 1^{er} déménagement des résidents (1^{ère} phase) est prévu en mai 2018.

La seconde phase, qui se poursuivra dans la foulée, concernera la réalisation des autres unités de vie pour un potentiel de 58 logements, ainsi que la place du village, les pôles soins et l'administration et la finalisation des parkings souterrain pour le personnel.

Ces 58 logements concerneront les futures unités de vie 3 et 4 du groupe fonctionnel 3 pour 48 logements et 10 logements pour le groupe fonctionnel 2 pour les patients atteints de la maladie Alzheimer en stade 3.

La capacité d'accueil du nouvel EHPAD reste sur la base initiale de 130 résidents actuels.

Cette seconde phase durera 12 mois et sera suivie de la dernière phase qui concernera les aménagements extérieurs et la finalisation générale sur une période de 3 mois.

L'enjeu étant de finaliser l'ensemble du projet sur une durée maximale de 29 mois, soit au plus tard pour le mois de décembre 2019. Des périodes d'intempéries ou de transferts pourraient repousser cette date butoir.

Janvier 2017 :

Phase de communication / information

La journée du 09 janvier 2017 a été consacrée à plusieurs réunions d'information en présence des membres du CCAS, de la direction de l'EHPAD, de Côtes d'Armor Habitat et des représentants du groupement dont M. BIANCONI, directeur de EIFFAGE22 et M. DAVID du cabinet DDL Architectes.

Un diaporama présentant plusieurs gros plans de la future résidence, animée de diapo 3 D qui permettaient de visualiser la vie au sein de certaines parties du bâtiment comme les chambres, a permis aux uns et aux autres de mieux se projeter dans un avenir très proche maintenant.



Une vue de l'entrée principale en fin 2019 / début 2020...



Le futur hall d'accueil en 2020...

Cette journée d'informations et d'échanges s'est déroulée en 3 temps :

- Une réunion en direction des résidents,
- Une réunion en direction de l'ensemble du personnel
- Une réunion en direction des familles.

Une réunion avec les riverains de la résidence de l'If s'est tenue le 29 mai 2017. Lors de cette réunion des informations sur le déroulé du chantier, des servitudes et de la sécurisation du chantier, ont été présentées.



Vue sur la réunion avec les résidents



Vue sur la réunion avec le personnel



Vue sur la réunion avec les familles

Lors de la réunion avec les familles en présence de plus de 65 personnes représentant autour de 40 familles de résidents, outre la présentation du futur établissement et les conditions de vie pendant les travaux, ainsi que la phase de déménagement, il a été abordé et expliqué les perspectives d'évolution des coûts d'hébergement. A ce stade il s'agit de prévisionnel, mais en fonction de la situation actuelle (Aujourd'hui tous les logements ne sont pas au même tarif), les impacts sur les coûts des loyers en logement individuel seront dans la fourchette d'une évolution de + 210 à +320 € / mois.

Cette évolution sera plus conséquente pour les couples, aujourd'hui logés dans une chambre unique, demain le futur établissement comprendra quelques chambres avec communication entre elles, ce qui impliquera une évolution importante du coût individuel. Lors de cette réunion d'information avec les familles, Mme PENVEN, directrice de l'EHPAD a évoqué la mise en place d'une instance de concertation entre l'établissement, les familles et les résidents.

Lors du dernier CCAS du 13 avril 2017, une délibération a été prise dans ce sens afin de relancer la mise en place du « Conseil de vie sociale », instance élue par les rési-

dents et les familles.

Cette instance consultative favorisant l'expression et la participation peut donner son avis sur toutes questions relevant du fonctionnement de l'établissement (organisation intérieure, vie quotidienne, activités d'animation socioculturelle, services thérapeutiques, projet de travaux et d'équipements, nature et prix des services rendus, ...).

Celui-ci doit se réunir au moins 3 fois an et il est constitué de plusieurs collègues dont :

- Des représentants des résidents ou représentants légaux (tuteur, curateur),
- Des représentants des familles,
- Des représentants du personnel de la résidence de l'IF
- Des représentants du CCAS, organisme gestionnaires,
- De suppléants.

Mme PENVEN se tient à la disposition des résidents et des familles afin de développer plus en détails sa mise en œuvre ainsi que les volontaires pour présenter leurs candidatures pour participer à cette nouvelle instance de concertation.

Et la vie continue...

Jeannine LE ROUX, qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2016, Laurence HAMON, auxiliaire de soin, médaillée pour 20 ans de service, Michèle SIMON, agent social, médaillée pour 30 ans de service en présence des élus CCAS, Alain GAUTIER, Marc WOESTYN, Michel LANCIEU et de la directrice Mme PENVEN .





Le bureau de l'amicale Laïque en réunion pour la programmation des activités 2016 / 2017

L'amicale laïque

L'année scolaire 2016 / 2017 touche à sa fin et de nombreuses opérations ont eu lieu.

Au mois de novembre s'est tenue **une bourse aux jouets et affaires de puériculture**, moment de convivialité où chacun, vendeur comme acheteur, est reparti très satisfait de cette journée.

Les fêtes de fin d'année approchant, l'amicale a proposé, courant décembre, une **vente de sapins Nordman** ainsi qu'une vente de différents **porte-clés colorés** à mettre au pied du sapin pour le plus grand plaisir des petits et des grands. De petites attentions qui ont rapportées un grand succès car pas moins de 460 porte-clés ont été vendus ainsi qu'une soixantaine de sapins.

Ces fêtes passées, ainsi que les mois d'hivers, faisons place au printemps et à la traditionnelle **vente de fleurs et bulbes** organisée au mois de mars.

Fin mai, **une vente de pizzas à emporter** a également été proposée, pizzas préparées par ERWAN 'S PIZZ présent tous les mardis soir sur la place du bourg de la commune.



Repas de l'amicale laïque : le travail en coulisse



Belle réussite encore cette année et une participation exceptionnelle des familles

Le 8 avril s'est tenu **le repas de l'amicale laïque** animé par « AR PRODUCTION » pour une ambiance assurée, avec musique, danse et « blind test » avec remise de lots pour les gagnants, sans oublier la sculpture de ballons pour les plus petits ainsi qu'un canon à bulles. Au menu, un bœuf bourguignon préparé par un traiteur, M. Unvoas de Pommerit le Vicomte.

L'ensemble de ces opérations et les bénéfices qui en découlent ont permis de financer les différents projets pédagogiques proposés aux enfants par les enseignants (cinéma, spectacle des 3 chardons, visite de la ferme pédagogique de Pont Melvez,...) mais aussi l'organisation du goûter de Noël et distributions de cadeaux par le Père Noël à chaque classe.

Ces bénéfices sont aussi nécessaires à la bonne réalisation de la **Kermesse qui aura lieu le samedi 24 juin 2017**. Ils permettent l'achat de nombreux lots pour les enfants et adultes qui participeront aux différents stands proposés, ainsi que la location d'une structure gonflable et l'achat de lots de tombola.

L'amicale laïque tient à remercier l'ensemble des personnes qui participent aux opérations proposées toute au long de l'année scolaire. Toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'association seront les bienvenues.

L'éducation à la citoyenneté est un préalable à toute autre forme d'éducation, car elle concerne chacun dans sa capacité à connaître et reconnaître l'autre, mais aussi à être, par lui-même et dans sa relation avec les autres.

Parler d'éducation à la citoyenneté, c'est parler de respect des autres, de politesse, de liberté individuelle, de respect de l'environnement... C'est pourquoi cette année notre école a choisi de mettre l'accent sur 4 projets à vocation citoyenne.

L'école primaire publique

éduque ses élèves à la citoyenneté.

1) CITOYENNETE ET CIVISME : Partageons la cour.

Un rêve cette cour de récréation ? ... pas toujours...

« Maîtresse, les grands prennent toujours les ballons...

- Parfois on joue avec eux mais on n'a jamais la balle...

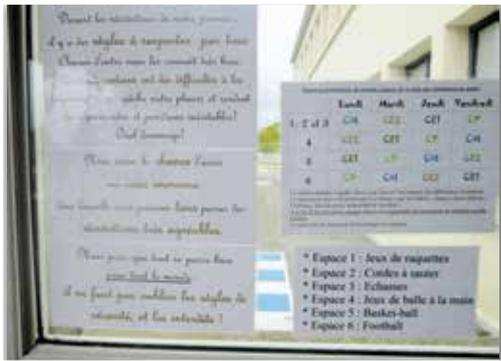
- Moi, ça me gâche ma récréation !...»

Que faire pour changer les choses ?

Les élèves de CP se sont mis à l'ouvrage!

Le plan de la cour étudié, le matériel disponible répertorié, un planning hebdomadaire d'utilisation de la cour est imaginé. Puis, soumis à l'avis des autres classes, il est adopté et mis en place, non sans frustrations pour certains...

Désormais, place à davantage de justice, d'échanges, de découvertes et de créativité dans les jeux et donc de partage dans tous les sens du terme. Il est même possible de s'ennuyer !



2) CITOYENNETE ET COOPERATION : Réalisation d'un CD AUDIO.

Dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle, les Arts du son, et plus particulièrement le chant choral, sont à l'honneur cette année.

Un projet fédérateur a été mis en oeuvre avec les élèves de la Grande Section au CM2. Il vise à renforcer l'esprit d'initiative, de coopération et d'entraide (...). Il a permis la participation effective de tous les élèves à chaque étape de leur réalisation. Il a vu le jour grâce à un partenariat avec un professeur de musique, Patrick CLOËREC, mis à disposition par la Communauté des Communes, à raison de 10 séances par groupe-classe.

Ce projet transversal a été finalisé par l'enregistrement du CD-audio, sous la houlette de Michel SILVANT, dans le studio d'enregistrement intercommunal implanté à deux pas de l'école.



Séance de travail à Startijin en présence des enseignants



3) LE CITOYEN DE LA ROUTE : à pied, à vélo.

Le Service Entretien et Exploitation de la Route du département des côtes d'Armor propose aux enfants de 5 à 8 ans une animation pédagogique sur les dangers de la route

Vendredi 24 mars, les enfants des deux écoles ont bénéficié d'une journée de sensibilisation.

Prendre la route, c'est mettre en jeu des attitudes comportementales liées au plaisir (et donc à la frustration), au risque, à la maîtrise de soi, à la liberté et à la vie en groupe.

Découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas à prendre mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des

autres usagers de l'espace routier. Une éducation à la sécurité routière favorise, dès l'école maternelle, la construction d'une conscience citoyenne.

Les élèves de GS-CP et CE1 ont participé à une animation sur les dangers de la route, proposée par le Service Entretien et Exploitation de la route du Département. Grâce aux facétieux mais non moins sérieux clowns « Ted et Bill », ils ont abordé les pièges de la route. Ces mini-spectacles ont marqué les esprits des enfants et servi de point de départ pour un travail approfondi en classe.

Les élèves de CM1/CM2 se familiarisent à la bicyclette pour se rendre à Goudelin rencontrer leurs camarades de l'école publique.



Apprentissage par l'humour de Ted et Bill les clowns de la sécurité routière à la salle socioculturelle



Retour à la cour de l'école pour applications concrètes

4) CITOYENNETE ET DEMOCRATIE : On vote à l'école.

La citoyenneté, si elle relève d'un certain nombre de droits et de devoirs, est aussi un parcours dans la vie de la cité. De l'apprentissage à l'école à l'exercice de la démocratie par le vote, le parcours du citoyen est fait d'engagements dans la vie publique, qu'ils soient associatifs, politiques, qu'ils défendent une cause ou permettent de mieux vivre ensemble sur un territoire.



Phase d'apprentissage d'un vote

L'école Ste Anne

Ci-dessous quelques temps forts de l'année scolaire 2016 / 2017 à l'école St Anne.

Arbre de Noël

Les enfants ont conclu l'année 2016 en proposant aux parents un spectacle de Noël mêlant danse, chants, théâtres et GRS ! Quelle fierté de monter sur scène sous le regard des parents et des amis

Le père Noël est venu récompenser tous les enfants en offrant des cadeaux pour chaque classe et du chocolat pour chaque enfant de l'école.



Les enfants sur scène à Noël 2016

L'école a fait son cirque !

Les élèves de Ste Anne ont eu la chance d'effectuer une semaine de cirque sous le chapiteau qui s'était installé en avril à l'école où ils ont suivi des cours avec les membres du cirque Klissing. Lors du spectacle, ils ont évolué tour à tour avec beaucoup d'enthousiasme,

effectuant leur numéro de funambule, d'acrobate, d'équilibriste, de trapéziste ou de clown. Les artistes de la soirée ont été longuement applaudis par les très nombreux spectateurs qui étaient ravis de la qualité du spectacle !



Soirée de démonstration des travaux de la semaine devant un chapiteau plein de spectateurs

Initiation au volley

Les 24 écoliers de CE et CM de l'école Sainte-Anne ont découvert le volley avec Yann Chubilleau, ancien entraîneur de volley et éducateur sportif. Les séances ont permis aux élèves de progresser pour lancer et rattraper la balle, les jeux d'adresse comme le service ainsi que l'apprentissage des règles de ce sport d'équipe. Cette initiation de dix séances sera suivie par un tournoi de volley avec les élèves d'autres écoles primaires du secteur et les 6e du collège Notre Dame des Fontaines à Pontrieux en juin.



Séance d'entraînement à la salle omnisports



Association des amis de la chapelle du Folgoat

La traditionnelle fête la chapelle du Folgoat se déroulera les Samedi 8 et Dimanche 9 Juillet 2017

L'équipe de bénévoles s'activent pour les préparatifs et le programme des animations est déjà connu.

Située dans un cadre magnifique, une belle occasion de passer une après-midi de détente, l'association vous convie à assister à leur programmation ci-dessous



Vue de la chapelle du Folgoat et son parc

Samedi 8 juillet

14h30 Concours de boules en doublettes

Dimanche 9 juillet

10h30 Messe du Pardon Procession

11h30 Vente Pâtisseries

Après-midi

14h30 Fête champêtre
Exposition tracteurs anciens
Concours de boules en doublettes
Stands divers
Marché artisanal
Structure gonflable



Rendez-vous le dimanche 9 juillet 2017 pour l'exposition des tracteurs anciens

Animation musicale

DAN CHRITY et le groupe Memory Voices

19h00 Steak Frites

22h00 Bal Disco

23h30 Feu d'artifice

POMMERIT LE VICOMTE - BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 4

Bagad Pañvrid



La nouvelle saison est déjà bien commencée pour le Bagad aujourd'hui.

Son Fest-Noz annuel a eu lieu le 25 Février dernier. Un repas crêpes était organisé en préambule. Près de 600 amateurs sont venus à l'occasion. Ce soutien moral et financier reste un élément important pour nous. Par la suite, le Bagad s'est présenté comme tous les ans à la première manche du Championnat National des Bagadoù. Concourant cette année en seconde catégorie à St Brieuc, il s'est classé 7ème, malgré une très belle suite du pays Glazik. Il en faudra, beaucoup plus pour décourager les sonneurs, puisque déjà ils ont repris le chemin des répétitions pour se battre pour la seconde manche du Championnat début Août, au Festival Interceltique de Lorient.

La saison se poursuit avec la fête de la coquille à Erquy mi-avril, puis la fête de Sonerion, le 1er mai, où s'est également produit le Bagadig.

L'été sera festif puisque le Bagad aura le plaisir d'aller jouer en Suisse, pour la seconde fois, pour le Festival Promo, au Locle, puis le Festival des Chants de Marins à Paimpol, le Festival Interceltique, la Saint Loup à Guingamp et le Festival des Filets Bleus à Concarneau.

Mais en attendant, retrouvez-nous le 24 Juin pour la Fête de la Musique à Pommerit !

ici aussi,
on a besoin de souffler

BRETAGNE
PASSEZ À L'OUËST



EN 2017
LA MUSIQUE
A 1H30
DE PARIS

nassezlaouest.bzh

Association UNC

L'assemblée générale de l'UNC de Pommerit le Vicomte et St Gilles les Bois s'est tenue le vendredi 10 mars à 17 heures à la mairie de Pommerit en présence de M. Alain Gautier, maire de Pommerit le Vicomte et de M. Jean- François Briand, adjoint au maire de ST Gilles les Bois. Dix-huit adhérents (dont trois veuves) avaient répondu à l'invitation du Président. Dès le début de cette assemblée, sortant quelque peu de l'ordinaire, le président invitait les personnes présentes à se lever le temps de remettre à Yves le Guen de St Gilles l'insigne de porte-drapeau. M. le maire adjoint de St Gilles lui remettait à son tour le diplôme de porte-drapeau pour plus de douze années d'assiduité.



Remise de médaille à Yves Le GUEN

Autre adhérent mis à l'honneur : Lucien Le Floc'h, ayant servi en Algérie durant deux années de guerre (1957 et 1958), il s'est brillamment comporté dans les commandos de chasse et a fait l'objet de deux citations. Une démarche est actuellement en cours afin de solliciter la médaille militaire pour Lucien.

Ces deux adhérents ont été vivement applaudis par leurs camarades.

Les projets de l'UNC pour 2017 se résument à une sortie (en commun avec le club des aînés) dans le Finistère (Quimperlé et sa région) programmée pour le 16 mai et à un concours de cartes prévu en octobre.

Enfin, le président a fait part du Congrès Départemental qui est fixé au 24 septembre à Quintin ; une délégation représentera l'UNC avec bien entendu le porte- drapeau. A noter que ce dernier est d'ailleurs toujours présent à toutes les manifestations patriotiques de Pommerit.

Les cotisations demeurent inchangées : 18 euros pour les adhérents, 14 euros pour les veuves, et 10 euros pour les sympathisants éventuels.

La composition du bureau demeure également inchangée :

Président et Secrétaire : M. François Nicolas, Trésorier : M. Joseph Crom.

Responsable pour St Gilles : M. François Le Chaffotec, également porte- drapeau pour sa commune.

Le président souhaiterait passer la main, mais ne trouve hélas aucun volontaire pour le remplacer. Il souhaiterait surtout du sang neuf pour rajeunir les cadres mais là encore personne ne se manifeste. N'y aurait-il pas à Pommerit, aucun jeune ayant servi dans des opérations extérieures (en Afrique ou moyen Orient) .et donc qualifié d'OPEX et ayant droit au titre d'ancien combattant.

Voilà la question à laquelle les membres de l'UNC de Pommerit aimeraient obtenir une réponse favorable.

François NICOLAS / Le Président



L'assemblée générale de l'UNC, en présence de M. Gautier, Maire

Chorale La Bonne Humeur

Toujours pétillante d'initiatives, la Chorale Bonne humeur s'est largement mobilisée lors du téléthon 2016 en organisant son concert qui a réuni beaucoup de monde lors des auditions des différentes chorales mobilisées pour l'occasion... Soirée qui ensuite s'est terminée par le traditionnel repas en présence de plus de 150 convives.



Salle comble lors des auditions du 12 novembre 2017 dans le cadre des actions de soutien au Téléthon

La chorale sera présente pour la fête de la musique du samedi 24 juin 2017, avec le collectif des pâquerettes pour animer cette journée.

Lors de la cérémonie du 08 mai 2017, la chorale « Bonne humeur » a fait une très belle prestation en chantant le chant des partisans, au monument aux morts de la Cracousserie.



La chorale «La bonne humeur » se prépare pour le chant des partisans

Association des Randonneurs du pays du Leff

L'assemblée générale de l'association des Randonneurs du Pays du Leff s'est tenue début mars en présence de nombreux adhérents. Jean-Pierre Le Roux, président, a animé la réunion et a fait un bilan des actions et des activités de l'association. Outre le balisage effectué sur différents circuits de l'ancienne Communauté de communes Lanvollon-Plouha et un petit entretien, l'association, en partenariat avec les municipalités, l'office de tourisme et le comité départemental de la randonnée pédestre, a procédé à la labellisation de deux circuits (Tréméven, Lanvollon) et travaille sur la labellisation de celui du Faouët (en cours).

Les randonnées d'été reconduites : Concernant les activités, l'association a organisé des sorties à la journée ou demi-journée soit 32 randonnées pour un total de 400 km environ. Elle a organisé le Téléthon à Pommerit, participé à la journée départementale à Ploubazlanec et aux différentes réunions proposées par le département.

Durant l'été, avec la complicité des municipalités, cinq balades ont été mises en place (Tréméven, Le Faouët, Goudelin, Gommenec'h et Trévère), au total plus de 350 estivants y ont participé.

« Actuellement, l'association compte 44 adhérents et les sorties se font avec une moyenne de 20 participants dans une ambiance joyeuse et sportive », a souligné le président. Le bilan financier n'a donné lieu à aucun commentaire.

Pour la saison prochaine, il a été décidé une augmentation de la licence en septembre qui passera de 30 à 31 € pour suivre la hausse du tarif fédéral.

Cinq randonneurs vont suivre une formation de premier secours avec les pompiers de Pommerit.

Les randonnées d'été sont reconduites, le programme sera disponible dans les mairies et paraîtra dans les journaux, ainsi que sur le site Internet de Pommerit Le Vicomte : www.pommeritlevicomte.bzh / rubrique « actualité des associations ».

La première aura lieu à Lanvollon le jeudi 20 juillet à 18h.

L'assemblée générale étant élective (Tous les deux ans) et comme le veut les statuts, tout le conseil d'administration a démissionné.

Ensuite tous les membres ont souhaité repartir au sein du conseil plus deux nouveaux membres : Raoule Morvan et Danielle Frank. Jean-Pierre Le Roux, président depuis 2005 ; Jean Delcupe vice-président depuis 2006 ; Anne Derriennic secrétaire depuis 1995 et Christiane Le Sayec, trésorière ont souhaité passer le relais tout en restant membre du CA. Ils ont été vivement remerciés par l'ensemble des adhérents. Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour élire le nouveau bureau.

L'association sera gérée par une co-présidence : deux présidentes, Annie Monteville (Pommerit le Vicomte) et Marie-Cozic (Le Faouët) ; trésorier, Joseph Lachever ; trésorière adjointe, Danièle Frank (Lanvollon) ; secrétaire, François Gouy ; secrétaire adjointe, Marie-Stella Le Roux.



Sortie du 30 mars 2017 à Kermoroc'h

Comité de jumelage

L'assemblée du comité de jumelage Pommerit / Millstreet s'est déroulée le 24 mars dernier. Après le rapport moral et financier présenté par le Président Yves ALLAIN, l'assemblée s'est prononcée pour poursuivre les échanges avec nos amis irlandais de Millstreet. Elle a également pris position pour un séjour en Irlande en 2018. Une approche avec le « Bagad Panvrid » est en cours pour un éventuel voyage en commun. Une réunion sera programmée à l'automne prochain pour élaborer ce séjour.



L'assemblée générale du comité de jumelage

Quelques modifications au niveau du bureau :

Co-présidents :

Yves ALLAIN et Joseph CROM

Secrétaire :

Daniel IGIGABEL

Trésorier :

Yves ALLAIN

Trésorier Adjoint :

Jean-François LE BONHOMME

Concernant les activités du comité, les concours de boules, organisés fin avril 2017, ont connu un franc succès. Le comité remercie les annonceurs qui ont collaboré à cette organisation.

Compagnie Volti Subito

Calendrier des activités 2017

En 2017, la compagnie VOLTI SUBITO partagera ses activités entre la diffusion du spectacle **TERRE Anachronisme circulaire** (pour la troisième année, en Bretagne et sur le territoire national) et la création d'un nouvel opus, **REGARDS sur la mécanique amoureuse**, dont la sortie est prévue en septembre 2018.

D'autres sessions seront également proposées, dont une représentation technique à la demande de l'office de tourisme de Plouha, la participation au nouveau projet de Pascal Rueff, et une création en partenariat avec une compagnie de théâtre d'Ile de France (Les Trois Sentiers) qui sera jouée au Haras du Pin tout le mois de juillet...

En outre, à Kerzihen, Pommerit-le-Vicomte, les répétitions techniques restent accessibles au public gratuitement pendant nos périodes de présence (de 9h à 12h, du lundi au vendredi). Des étapes de travail de la prochaine création seront également accessibles à partir de septembre, les dates paraîtront prochainement sur le site internet de la compagnie.

TERRE Anachronisme circulaire sera visible aux lieux et dates suivant :

- Festival Gare au Gorille, Carré Magique Pôle National de Cirque pour la Bretagne, les 25, 26, 27 et 28 mai.
- Château de Kerjean, accueil mutualisé de l'Equipôle et de la communauté de commune du pays de Landivisiau le 17 juin.
- Festival Urbaka, parvis de cathédrale de Limoges le 23 juin.
- Festival Eclats de rue, Caen les 17 et 18 août.

REGARDS sur la mécanique amoureuse (création en cours) :

- Première résidence partagée entre le Hangar, Kerzihen et le Batyscaphe, Pommerit-le-Vicomte du 13 au 17 mars.
- Premières interviews, élèves de première du lycée Savina de Tréguier.
- Deuxième période de résidence au Trio...S, théâtre d'Inzinzac-Lochrist.
- Jusqu'à la fin août, travail des trois percheros entiers au Hangar, Kerzihen. Travail dramaturgique, danse et acrobatie, recherche au plateau, interviews...
- Septembre à décembre, premières présentations d'étape de travail.

Toujours en recherche de nouveaux partenaires, la compagnie poursuit son travail de prospection sur le territoire national (dont présentation du prochain projet au **festival CIRCA**, Auch). De plus, nous travaillons à la mise en place d'ateliers pédagogiques au hangar, à destination d'un public « sensible » à partir du mois de septembre.

Cie VOLTI SUBITO
Kerzihen, POMMERIT-LE-VICOMTE,
arnytang@homail.fr
www.voltisubito.net
06 14 03 37 95



Association des Chasseurs « La Pommeritaine »



Des membres de l'association La Pommeritaine

Saison de chasse aminée cette année par une présence accrue de la bête rousse, qui a occasionné de belles traques. Cette population en augmentation nous impose aussi d'être mieux encadré et mieux formé aux prélèvements de cette espèce.

Formation à Glomel des chasseurs :

Cette formation a permis à une partie de nos chasseurs de suivre une formation sur le tir à balle en sécurité et aussi une mise à conformité de leurs armes par rapport aux munitions utilisées. (une nouvelle session sera mise en place cette année.)



Concentration du chasseur en formation



Le goupil est piégé

Enfin juste un petit rappel sur le piégeage.

Cette activité permet la régulation des nuisibles sur notre commune (renard, ragondin, fouine, et autres..)

Plusieurs personnes sont habilitées à intervenir sur notre territoire demande de la population (renseignements en Mairie ou auprès de la société de chasse)

Contact société : chasseurs.pommerit@sfr.fr

RAPPEL : Attention changement de date de la Grande fête de la Chasse

Elle aura lieu cette année les 2 et 3 septembre 2017

Repas des propriétaires, ball-trap, pêche, boules, concours de chiens d'arrêts, animations diverses ...

Le Bathyscaphe

C'est un moment de grâce exceptionnel qui nous a comblé, samedi soir au Bathyscaphe (22 avril 2017), avec le concert de Nolwenn Korbell, une reine, une fée, une authentique diva, géniale dans tous les registres, aussi bien dans ses interprétations en allemand, en anglais ou en breton, quasi époustouflantes, que dans sa présence scénique éblouissante, ou son rapport au public toujours plein d'humour et de pertinence.

Si je connaissais son talent, par différents médias interposés, je ne m'attendais pas à une telle révélation et dois admettre que je suis resté complètement «scotché», peut-être comme jamais. Et pourtant, je crois pouvoir revendiquer une certaine expertise, tant théâtrale que musicale, après plus de 25 années au service de la création. Et jamais une chanteuse ne m'a à ce point impressionné. Mais Nolwenn Korbell n'est pas simplement une chanteuse, c'est une artiste complète, hors normes, une des plus grandes qu'a pu connaître la scène française, et que je place sans hésiter au firmament des stars à dimension internationale, au-delà de toute limitation identitaire ou culturelle. La Bretagne peut toutefois s'enorgueillir d'avoir pareille ambassadrice, car je ne doute pas que la carrière de Nolwenn dépasse très vite les frontières. Et ceux qui étaient présents au Bathyscaphe samedi soir doivent encore savourer ce bonheur sans prix, ce privilège d'avoir partagé un moment rare et inoubliable, et quelques bières, avec une merveilleuse artiste. Quant à ceux qui n'étaient pas là, courage, il vous reste des kleenex en attendant une prochaine chance de la voir.

Pour finir il serait injuste de ne pas parler de Didier Dréo, immense musicien qui accompagne Nolwenn et qui participe tout autant à la générosité, à l'esprit et à la réussite de ce spectacle.

Eric Mariette



Les prochains rendez-vous au Bathyscaphe :

- Concert rock «Fat Boy Blues» le 6 mai 2017 à 20h30
- «L'épistolaire, correspondance amoureuse» d'Ingrid Vasse le 30 mai à 17h00
- «L'épistolaire cherche la paix» d'Ingrid Vasse - le 07 mai 2017 à 17h00
- S - CARGO A GO - GO / Takeshi and les Escargots - le 20 mai 2017 (théâtre de mime musical japonais)
- Concert Etienne Grandjean et Soïg Sibénil - le 02 juin 2017 à 20h30
- Concert «Erwan Menguy - Kevin Le Pennec» samedi 3 juin 2017 à 20h30
- Concert - cuivres d'Argentine «LOS CIVENTI !» le 02 juillet à 20h30
- Concert «MALO chante Brassens» le 08 juillet à 20h30
- Concert folk cajun «Canailles» le 13 juillet 2017 à 20h30
- Et l'Expo Photo «D'Armor et plus encore !..» E.Mariette Jusqu'au 30 août 2017

Les amis des résidents de la résidence de l'IF



Une partie du Conseil d'Administration de l'association des amis des résidents

Sur l'impulsion de la présidente, Denise SERMET, une équipe de volontaires bénévoles se mobilisent toutes les semaines afin d'accompagner des initiatives d'animation près des résidents de l'IF.



Les résidents fêtent Noël 2016



Visite des élus aux résidents de l'If, lors des vœux 2017

Amicale des Retraités :

Un lieu de détente et de convivialité.

L'amicale des retraités compte cette année 2017, 110 adhérents ou adhérentes. Un bon nombre d'entre eux se réunit chaque jeudi à partir de 14 heures.

Les uns jouent aux boules, d'autres s'installent pour jouer aux cartes (belote), un autre groupe joue au triomino et enfin quelques-uns ou quelques-unes disputent des parties de scrabble.

Vers 16 h, c'est la pause agrémentée par le goûter et ce dans une ambiance conviviale et sympathique.

A noter aussi que tous les mardis matins, à 10 heures, quelques adhérents ou adhérentes se retrouvent également pour une marche.

Une sortie annuelle est également organisée en partenariat avec les anciens combattants UNC de Pommerit et St Gilles Les Bois et ce à destination du Finistère ou du Morbihan.

Tout au long de l'année, l'amicale organise diverses manifestations : lotos, concours de cartes dont un spécialement dédié au profit du Téléthon, un concours de boules inter-clubs, un repas de Noël et enfin un après-midi galettes des rois à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

En outre, avec le club du Faouët, un repas grillades se fait chaque année en fin juillet ou début août.

En 2016, l'amicale a mis sur pied des cours informatique, destinés principalement à des débutants. Le moniteur venait de Plérin et est membre du comité départemental des aînés ruraux.

En 2017, s'il y a des demandes, ces cours qui ont donné satisfaction, seront reconduits

En projet, un atelier généalogie pourrait être mis sur pied, s'il y avait quelques volontaires ou demandeurs.

Des visites aux malades adhérents de l'amicale s'effectuent tout au long de l'année, sans oublier les personnes qui se trouvent à la résidence de l'IF, qui sont également visitées au moins une fois par mois.

Voilà les diverses possibilités offertes par notre amicale, alors n'hésitez pas vous, jeunes retraités ou nouveaux pommeritains, venez nous rejoindre.

Désormais l'amicale est co-présidée par Louise DAGORN et François NICOLAS, pas de changement pour le reste du bureau.



Les membres du bureau de l'amicale des retraités

Association ESPLM

La saison 2016-2017 de L ESPLM s'achève le 14 mai 2017.

- La D1 après un début de championnat difficile occupe la 2^{ème} place actuellement. D'ici mi-juin, elle devrait savoir si elle monte en PH.

- La D2 se trouve en milieu de tableau,

- La D4 malgré un effectif réduit chaque weekend a continué à jouer dans une excellente ambiance

L'école de foot les U13-U15-U17-U18 en entente avec GOUDELIN et ST AGATHON sont encadrés par de nombreux bénévoles et particulièrement par des joueurs des clubs

L'équipe féminine a remporté le 1er tour de la coupe du Département sur un score de 1 à 1 et qualifiée aux tirs au but.



L'équipe Féminine de l'ESPLM

Le tournoi de l'école de foot a eu lieu le lundi de la Pentecôte le lundi 5 juin à Le MERZER
L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 9 juin à LE MERZER.



L'équipe U 18 du Traou

L'Equipe U18 du Traou qui regroupe des jeunes de l'USPLM (Pommerit – Le Merzer), Goudelin et St Agathon a joué la finale départementale de leur catégorie d'âge. Après avoir joué un match contre Bréhand sur le résultat 1 / 1, il a fallu la fameuse épreuve des tirs au but pour les départager et c'est l'équipe de Bréhand qui en sort vainqueur.

Le coach Fred HERVE est toutefois très content de son équipe, au regard du film de l'année et du dernier match.

«Bravo à l'équipe U 18».

Association Irish Rendez-vous

La 1^{ère} délocalisation du festival, qui a démarré à TREMEVEN, il y a quelques années, s'avère être une réussite, puisque sur les deux soirées d'octobre 2016, ce sont plus de 500 personnes qui ont assisté aux spectacles, de grandes qualités.

La journée du samedi était marquée par des ateliers en matinée, puis un repas en présence de plus de 170 personnes, pour ensuite passer au concert.

Une assemblée générale s'est déroulée ces dernières semaines et le bilan financier positif permet déjà à l'association de se projeter pour une nouvelle édition en 2018.



Les 4 groupes qui ont animé le festival sur deux jours, sur scène pour une finale



Le bureau de l'association Irish Rendez-vous

Les dates annoncées pour l'édition 2018, seraient le 13 et 14 octobre 2018.

Un bon bilan financièrement positif, qui permet à l'association de voir l'avenir sereinement.

Association Mammenn

L'association Mammenn organise des cours de breton pour adultes, qu'ils soient débutants, «faux-débutants», de niveau moyen ou confirmé, **tous les jeudis soirs de 19 heures à 21 heures 30 au centre culturel Startijin.**

Pour l'année 2016/2017 il y a quatre cours se succédant selon les niveaux, animés par deux enseignants de métier. La cotisation est restée à 130 euros.

Le but est d'acquiescer les bases et de pratiquer la langue, à l'oral comme à l'écrit, et cela dans la bonne humeur!

En plus des cours, Mammenn s'implique dans différentes actions en faveur de la langue et de la culture bretonnes. Ainsi le 10 mars de cette année fut organisée une veillée à Pommerit dans le cadre des veillées Dastum.

Une réunion de rentrée se tiendra début septembre, la date sera précisée ultérieurement par voie de presse.

Renseignements au 02.96.74.25.11.



Don du Sang – Pommerit-le-Vicomte : Le don de sang, un acte citoyen...

Le Don de sang ou de plasma est un acte citoyen et solidaire. Pour autant, beaucoup d'entre nous n'ont pas toujours le réflexe de donner, souvent par manque d'information ('peur de l'aiguille'...) ignorant par exemple la date d'une collecte dans sa commune. Afin de mieux sensibiliser le public, l'Établissement français du sang (EFS) et le Conseil Départemental finalisent actuellement une convention visant à mieux sensibiliser et informer les potentiels donateurs. En attendant, toutes les dates de collecte, commune par commune, sont consultables sur le site de l'EFS dondesang.efs.sante.fr

A savoir : La Maison du don de l'EFS à l'Hôpital Yves-le-Foll de Saint-Brieuc est ouverte du lundi au samedi (sur RDV au 02 96 94 31 13)

Les prochaines collectes du Don du Sang 2017 à Pommerit Le Vicomte : 04 septembre et 18 décembre 2017.

Merci aux bénévoles de l'Association, merci aux donneurs habituels, bienvenue aux nouveaux en espérant comme chaque année une mobilisation de la jeunesse Pommeritaine. Merci à vous, nous avons besoin de vous, et «**un jour, ils auront peut-être besoin de vous...**» Merci pour eux.

Pour information, la dernière collecte de sang qui a eu lieu le mardi 2 mai 2017 a donné les résultats suivants :

53 personnes qui se sont présentées pour faire don de leur sang et après visite avec le médecin, **44 personnes** ont bénéficié du prélèvement dont 4 nouveaux donneurs.

L'association va poursuivre la communication sur les enjeux de ces dons.

Notons aussi que la commune de Pommerit Le Vicomte comprend **182 porteurs** de la carte identifiée par l'association **ADOT 22** / association pour le don d'organes et de tissus humains. Au niveau des Côtes d'Armor 52 500 personnes y sont identifiées.



Notre masquette «la Deudeuche», était présente à proximité des bureaux de vote le dimanche 23 avril, lors du premier tour de l'élection Présidentielle 2017.

INFOS BUREAU

Du nouveau au sein du Bureau : Michelle Guégan remplace Céline Guyomard en qualité de trésorière de l'Association. Remerciements à Céline pour le travail fourni et pour sa fidélité. Elle reste au sein de notre Association.

Membres du conseil d'administration : Serge Fleurot (Président), Yves Allain (Vice-président), Nelly Igigabel (secrétaire), Michelle Guegan (trésorière), Jean-Yves Tourbot, Yvon Omnes, Françoise Bars, Martine Nicolas, Gilles Le Roy, Sylviane Gouriou, Yveline Perrot, Claudy et Jean Colombard, Honoré Foucat, Céline Guyomard, Alain Gautier et Michel Lancien.

Fête de la musique 2017

Le Collectif des Pâquerettes, devenu Association loi 1901, depuis le début d'année, travaille activement pour préparer l'édition 2017 de la Fête de la Musique, **qui aura lieu le samedi 24 juin 2017.**

S'il est trop tôt pour dévoiler l'ensemble de la programmation, nous savons déjà que les concerts commenceront à partir de 15 heures, et que plus de 20 groupes se succéderont sur les différentes scènes de la Fête.



Le bureau de la nouvelle association
« Le collectif des pâquerettes »

Elle sera aussi la fête de la musique de la communauté de Communes Leff Armor Communauté et devrait donc drainer des élèves de l'école de musique de la roue des arts.

Le Collectif des Pâquerettes est toujours ouvert pour accueillir de nouveaux adhérents, et cherche aussi des bénévoles pour l'épauler le jour de la Fête.

Contacts : Gérard Guyomard 02 96 21 78 81



Cercle celtique Korriganed Pañvrid



Le bureau de Korriganed Pañvrid autour de sa nouvelle présidente

Un peu de changement cette année chez les Korriganed Pañvrid, Pierre Guyomard a souhaité laisser sa place de président, c'est à présent Enora Udo (qui était jusqu'alors vice-présidente) qui le remplace. Le bureau de l'association se compose donc ainsi :

Présidente : Enora Udo

Vice-Président : Roger Basset

Trésorière : Sylviane Correc

Trésorier adjoint : Olivier Riou-Le Cain

Secrétaire : Patricia Richard de Soultrait

Secrétaire adjointe : Catherine Ruche

Président d'honneur : Gérard Guyomard

Pour la saison 2016-2017, les effectifs restent plutôt stables. Une petite quarantaine d'enfants se retrouve tous les vendredis à la salle socio-culturelle encadrés par Catherine, Céline, Gérard, Patricia, Sylviane et Audrey. Le projet de spectacle autour des contes bretons avance bien, et sera normalement présenté en avant-première à Pommerit-le-Vicomte lors de la fête de la musique.

Chez les adultes, on compte une petite trentaine de membres et les nouveaux venus sont toujours les bienvenus ! Après les très bons résultats de 2016 et la montée en catégorie excellañs (meilleure catégorie de la confédération Kendalc'h), le groupe a décidé de prendre une année sabbatique pour 2017, ce qui n'empêche pas les danseurs de se retrouver tous les vendredis pour préparer la saison estivale. Cette année encore le cercle adulte travaillera avec le bagad Pañvrid pour son nouveau spectacle.

En parallèle les projets pour 2017-2018 sont déjà sur la table :

- Echange avec un groupe étranger pour le groupe enfants
- Projet de voyage pour le groupe adultes
- Projet de confection de costumes et coiffes pour le groupe adultes. A ce sujet, pour notre travail de reconstitution, nous sommes intéressés par les pièces de cos-

tumes, coiffes et autres photos anciennes que les pommeritains pourraient avoir en leur possession. Si vous possédez ce genre d'éléments n'hésitez pas à nous le faire savoir pour que nous puissions les photographier.



Toujours impressionnant !

Quelques dates à retenir :

- 9 avril : Tradi Deiz à Vannes (Groupe adultes)
- 24 juin : fête de la musique à Pommerit (Groupes enfants et adultes)
- 25 juin : Emvod enfants à Plendran (Groupe enfants)
- 2 juillet : Buagale Breizh à Guingamp (Groupe enfants)
- 19 août : Saint-Loup à Guingamp (Groupe adultes)
- 20 août : Filets Bleus à Concarneau (Groupe adultes)
- 23 septembre : Fest Noz du Cercle autour des Duos et de l'accordéon. A l'affiche : Le Bour/Bodros, Lefèbvre/Derriennic, Correc/Stéphan, Bléjean/Le Dissez, Cornic/Pansard

Si vous souhaitez nous rejoindre (groupe enfants ou adultes) n'hésitez pas à nous contacter !



Dans la joie et la bonne humeur !

Association pour la sauvegarde de la chapelle du Paradis

Après le concours de cartes du 3 avril 2017 qui a réuni 60 équipes et la fête du pardon du jeudi de l'Ascension, les membres de l'association vous proposent plusieurs rendez-vous durant l'été ;

Le 18 juin 2017 concert de chant choral à 16h à la chapelle, au programme les chorales « Kanerien an Enez » de Goudelin et « plaisir de chanter » de Tressignaux.

Le 2 juillet 2017 concert du groupe « Octandre » de Plélan le Petit, ensemble vocal polyphonique, composé de femmes et d'hommes, qui chante a cappella ou avec un accompagnement à la guitare.

A partir du 15 juillet et jusqu'au 19 août 2017, ouverture de la chapelle le samedi après-midi de 14h30 à 17h30, visite libre ou accompagnée par les bénévoles de l'association.

Les 16 et 17 septembre 2017 ouverture de la chapelle pour les journées du patrimoine : samedi de 14h à 18h et le dimanche



*Le cercle Danserien Sant Ké assure l'animation du pardon 2017
Grand succès à cette édition 2017.*

de 10h à 12h et de 14h à 18h, visite libre ou accompagnée par les bénévoles de l'association.

Enfin, nous aurons aussi le plaisir de réceptionner la statue de St Jean Baptiste qui est en cours de restauration.

Bonnes vacances à tous

La présidente / Christiane Tanguy

Bibliothèque.

8 370 ouvrages sur les rayonnages

4 302 livres, CD et DVD ont été empruntés, en 2016, par les 414 abonnés de la bibliothèque municipale et les 106 enfants qui la fréquente dans le cadre scolaire, mais aussi par les 72 enfants des Tap (temps d'activités périscolaires), ceux de la garderie municipale et du centre de loisirs de juillet.

Alors, Myriam Le Bianic, la présidente de l'association Lecture et culture qui gère le lieu, était heureuse de présenter le bilan annuel à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue en mars dernier, en présence des bénévoles et de Josiane Hivard, adjointe au maire représentant la municipalité. Bien évidemment, Myriam Le Bianic a aussi indiqué que « sur les rayonnages, il y a 8 370 documents (livres, CD et DVD), soit 5 690 en fonds propres et 2 680 venant de la Bibliothèque des Côtes d'Armor ». Au titre des nouveautés, elle a rappelé qu'une étagère, financée par l'association, a été réalisée sur mesure et accueille désormais les romans policiers et que deux bacs à albums, achetés par la commune, sont venus agrémenter l'espace jeunesse. Concernant le bilan financier, Pierrette Bruneau a fait remarquer que « les acquisitions de livres se sont montées à 1 672,95 € ». Le bilan financier étant positif, les tarifs de l'adhésion annuelle ont été reconduits, à savoir : 10 € pour une famille, 7 € pour une personne.

UNE NEWSLETTER POUR GARDER LE LIEN !

Au titre des projets 2017, si le chapitre est encore loin d'être écrit, l'année a débuté sur des chapeaux de roue avec l'organisation d'un atelier créatif de Pâques, le mercredi 12 avril ; atelier qui a réuni et séduit 20 enfants. Le 1^{er} mai, à l'initiative de Pierrette, la bibliothèque a ouvert ses portes au public. Quelques nouvelles adhésions ont été souscrites à cette occasion et Alice Bonissent est venue faire découvrir et lire son livre, « Mamgozh », écrit à partir de souvenirs de ses vacances passées à Pommerit-le-Vicomte chez sa grand-mère. Un joli moment qui, là aussi, a été apprécié par les enfants, mais aussi par les adultes.

Côté nouveauté, outre les achats de livres réalisés début mai, une newsletter est en cours d'écriture et devrait permettre de renforcer le lien entre la bibliothèque et les abonnés. Pour la recevoir, il suffit d'en faire la demande lors d'un passage à la bibliothèque et de donner son adresse mail.



Dédicace Mamgozh par Alice Bonissent



Séance de lecture avec Mme Bonissent

L'association lecture et culture se compose de : présidente, Myriam Le Bianic ; vice-présidente, Annick Choquel ; trésorière, Pierrette Bruneau ; trésorière adjointe, Muriel Raison ; secrétaire, Anita Gautier ; secrétaire adjointe, Josiane Hivard ; membres, Annie Falézan, Françoise Rébillard et Claudy Colombard.

Accueil du public :

- le mercredi, de 10 h à 12 h ;
- le jeudi, de 16 h à 17 h 30
- le samedi, de 10 h à 12 h.

Calendrier animation pour le deuxième semestre 2017



La traditionnelle réunion de programmation en septembre

Juin

Le 3 et le 4

Le 4

Le 11

Le 24

Le 24

Gala maxi dance

Foire à tout, des pompiers

Kermesse école sainte Anne

Kermesse école publique

Fête de la musique

Juillet

Le 8 et 9

Le 14

Fête du Folgoat

Concours pétanque

Août

Le 4

Le 27

Aubade du bagad

Loto du Club

Septembre

Le 2 et 3

Le 4

Le 16 et le 17

Le 23

Le 24

Fête de la chasse / La pommeritaine

Don du sang

Journée du patrimoine

Fest noz korriganed

Foire à tout comité d'animation

Octobre

Le 15

Le 16

Le 28

Loto ESPLM

Concours de cartes UNC

Repas chorale pour le téléthon

Novembre

Le 5

Le 11

Le 19

Bourse aux jouets Amicale laïque

Repas des aînés

Marché de Noël Comité d'animation

Décembre

Le 2 et 3

Le 11

Le 12

Le 18

Journées Téléthon / Inter associations

Concours de cartes téléthon / Club des aînés

Spectacle école sainte Anne

Don du sang

La Communauté de Communes

« Leff Armor Communauté »



La mise en œuvre de la loi NOTRe sur notre département a modifié considérablement le paysage de l'intercommunalité, puisque nous sommes passés de 30 à 8 communautés de communes ou communautés d'agglomération. Pour notre territoire la nouvelle communauté est issue de la fusion de deux communautés : CC Lanvollon Plouha et CC du Leff, pour donc constituer un ensemble de 28 communes.

« Leff Armor Communauté » regroupe donc 31 051 habitants (densité : 72 hts / km², pour 13 000 résidences principales et 2108 résidences secondaires.

La population se répartit ainsi : 26 % de moins de 20 ans, 22, 2 % de 20 à 39 ans, 24,2 % de 40 à 59 ans, 16 % de 60 à 74 ans et 11,6 % de + 75 ans.

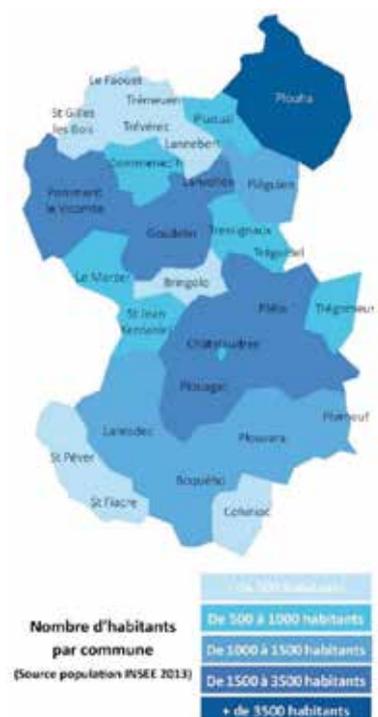
Mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017, sa gouvernance est assurée par :

- Une assemblée de **50** conseillers communautaires
- Un exécutif composé d'un président (Philippe LE GOUX) et 12 Vices Présidences,
- Un bureau composé du président, des vices présidents et des 28 maires,
- Pommerit Le Vicomte compte 3 conseillers communautaires : Alain GAUTIER, Florence Le SAINT et Marie Ange RONDOT. Florence LE SAINT est 6^{ème} vice-présidente en charge de l'eau et de l'assainissement.
- La direction générale des services est assurée par Séverine OLLIVIER-HENRY et les effectifs représentent **240 salarié-es**.

Ils sont répartis en **4 pôles d'activités** :

- ⇒ Pôle « Administration Générale » : Ressources humaines, Affaires Générales et Commandes Publiques, Finances
- ⇒ Pôle « Service Technique » : Eaux et Assainissements, Patrimoine et Environnement
- ⇒ Pôle « Développement » : Développement économique, Tourisme, Culture, Urbanisme / Habitat, Insertion professionnelle, Gens du voyage
- ⇒ Pôle « Service à la population et CIAS » : Petite Enfance, Enfance / Jeunesse, Développement Sportif, CIAS (Soins infirmiers à domicile, Aides à domicile, Portage repas) , Actions Vieillessement dont Transport à la demande
- ⇒ Services transverses : communication et ingénierie

Ces pôles se répartissent sur les deux sièges antérieurs que sont Blanchardeau et Châtaudren et un premier accueil est assuré sur chaque lieu. Contact téléphonique : 02 96 70 17 04.



9 commissions thématiques ont été instaurées. Pour chacune d'entre elles, chaque commune pouvait désigner, un (e) titulaire et un(e) suppléant (e).

Tableau des membres des commissions pour Pommerit Le Vicomte

Commissions Thématiques	Titulaire	Suppléant (e)
« Coopération Décentralisée »	Florence LE SAINT	Alain GAUTIER
« Insertion »,	Nadine TOURBOT	Marc WOESTYN
« Eau et Assainissement »	Marie Ange RONDOT	Michèle GUEGAN
« Développement Economique et Emploi »	Michel LANCIEN	Anne BELLEGOU
« Développement Sportif »	Michel LANCIEN	Nadine TOURBOT
« Petite enfance, Enfance, Jeunesse »,	Josiane HIVARD	Michel LANCIEN
« Développement culturel »	Gérard GUYOMARD	Michel LANCIEN
« Urbanisme, habitat et gens du voyage »	Marc WOESTYN	Michèle GUEGAN
" Environnement"	Michèle GUEGAN	Florence LE SAINT



*Philippe LE GOUX
Président de Leff Armor Communauté*



*Séverine OLLIVIER- HENRY
Directrice Générale
des services*

Nos trois conseillers Communautaires



*Alain GAUTIER
Conseiller communautaire
Membre du bureau
communautaire*



*Florence LE SAINT
Conseillère communautaire
Vice-présidente en charge
de l'Eau et l'Assainissement*



*Marie-Ange RONDOT
Conseillère communautaire*

Actuellement des travaux sont en cours pour élaborer **une actualisation du projet de territoire**, incluant les dynamiques des réflexions qui avaient été retenues au sein de chaque communauté, les années précédentes.



SPANC

SUBVENTIONS AUX INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

95% des usagers ont reçu leur subvention en moins de 3 mois



SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Moulin de Blanchardeau
22290 Lanvollon
Jean-Baptiste THOS
02 96 70 17 04

31 rue de la gare
22170 Châtaudren
Magalie DROUERE
02 96 79 77 77

Tarifs indiqués en TTC

AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DÉFECTUEUX

Leff Armor Communauté, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne met en place des opérations jusque fin 2018 (sous réserve de l'enveloppe budgétaire allouée), pour accompagner et aider financièrement les propriétaires dans leurs démarches visant à réhabiliter leur dispositif d'assainissement non collectif.

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, la politique budgétaire de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est devenue plus incitative puisque les taux de subvention ont été revus à la hausse : l'aide financière peut aller jusqu'à 60% du montant total de l'opération (étude de filière et travaux) avec un plafonnement de prise en compte des dépenses allant jusque 8500€.

L'attribution de cette aide est soumise aux critères d'éligibilité suivants :

- Existence d'une installation d'assainissement non collectif et d'un rejet à ciel ouvert d'eaux usées non traitées constaté,
- Réhabilitation non éligible dans le cadre d'un permis de construire ou

d'une acquisition effectuée avant le 01/01/2011,

- Assainissement existant mis en œuvre avant le 09/10/2009,
- Habitation non incluse dans le plan de zonage d'un assainissement collectif de votre commune,

L'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel est réalisée par opérations groupées et est animée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Leff Armor Communauté. Les demandes sont toutes examinées par le SPANC et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, afin qu'ils se prononcent sur leur recevabilité.

A noter que l'aide n'est pas soumise à des critères de ressources du foyer.

De plus, les dispositifs ne consommant pas d'énergie peuvent être financés par un éco prêt à taux zéro d'un montant maximal égal à 10000€. Ce prêt est attribué aux propriétaires, pour les habitations principales.

Pour plus d'informations sur l'aide à la réhabilitation d'un assainissement non collectif, contactez le SPANC.

DES EXEMPLES CONCRETS

Sur Plouha, une personne âgée vivant seule dans son habitation, a fait appel au service de Leff Armor communauté, afin de remettre aux normes son dispositif d'assainissement non collectif. Ce nouveau système a coûté 9260€. A peine 2 mois après la réalisation des travaux, elle a perçu une aide de 5100€. Ravie, la propriétaire peut vendre son habitation avec un dispositif conforme à la réglementation, tout en contribuant à la qualité des eaux aux abords d'une plage.

Sur Saint-Jean-Kerdaniel, un couple avec enfants en bas âge a sollicité le SPANC, afin de bénéficier de l'aide financière de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Le nouveau système leur a coûté 6012€. Seulement 3 mois après la réalisation de l'assainissement non collectif, ils ont perçu une aide de 3607,20€.

Le Mezmeur



Situation mai 2017 :

X : lots vendus
C : lots avec compromis

- ✓ Terrain de 22 447 m² acquis fin 2011 pour 112 235 €
- ✓ Surface totale à vendre : 18 034 m²
- ✓ Prix de vente au m² : 29 € TTC

- ✓ 12 lots vendus pour la 1^{ère} tranche sur 14 lots
 - ✓ 2 lots vendus, 2 compromis signés pour la 2^{ème} tranche sur 12 lots
- Soit des ventes pour : **274 888.76 € HT**

PARU DANS LA PRESSE

Maitrise d'œuvre - GEOMAT	27 462.90 € HT
Travaux 1 ^{ère} tranche	191 133.25 € HT
Travaux 2 ^{ème} tranche	85 168.75 € HT
Divers (annonces, enquête publique, entretien terrain,...)	12 937.94 € HT
TOTAL (y compris acquisition du terrain)	405 452.84 € HT

N.B : Les travaux effectués par le SDE sont payés par le budget principal. La dépense s'élève à 42 403.76 €.

Reste à réaliser : 26 305.85 € HT sur budget Mezmeur et 2 760 € (SDE) sur le budget principal.

POMMERIT LE VICOMTE



Pourquoi choisir Pommerit Le Vicomte ?

- > Écoles
- > Commerces & entreprises
- > Médecins, pharmacie, dentiste, kiné, infirmières...
- > Une vie associative et culturelle riche, variée

Commune de près de 1 900 habitants, située dans la nouvelle communauté « Leff Armor Communauté », idéalement située entre 12 et 35 km des principaux centres que sont : Guingamp, Paimpol, St Brieuc et Lannion et 20 minutes de la mer, Plouha, Bréhec, St Quay.... Deux lotissements viabilisés, libres de constructeur, à des prix attractifs : « Le Cœur d'îlot », au centre bourg, 7 lots de 300 à 400 m², coût variant de 15 300 à 19 300 €. « Le Mezmeur », à 300 m du centre bourg, 13 lots de 600 à 900 m², coût variant de 17 400 à 26 100 €.

Contact mairie : 02 96 21 74 39
pommeritlevicomte.bzh



FRELONS ASIATIQUES



A droite le frelon européen et à gauche le frelon asiatique

Pour lutter contre l'invasion de frelons asiatiques, qui, à la différence des frelons européens, s'attaquent aux abeilles, en causant des pertes considérables, la Communauté de Communes « Leff Armor Communauté » (LAC), a organisé plusieurs réunions d'information, dont une à Pommerit le Vicomte, le 6 Mai dernier. L'objectif est de développer le piégeage des fondatrices au printemps, avant la réalisation de nids secondaires, puis à l'automne.

Il faut aussi recenser de la façon la plus précise possible, les nids primaires et secondaires, dans chaque commune, pour surveiller et freiner la propagation des frelons asiatiques. Des documents sont disponibles en mairie, pour expliquer comment créer des pièges, et pour déclarer la présence de nids sur la commune. Cette collecte d'informations permettra de mieux localiser la répartition des frelons asiatiques sur notre territoire, et d'élaborer un plan de lutte contre l'envahissement.

tant les éléments de reconnaissance de ce type de frelons, ainsi que son cycle de vie et habitudes alimentaires. Toutes les périodes et méthodes de piégeages ont été présentés.

Certes des questionnements sur le financement de la destruction des nids ont été évoqués, mais à ce jour les élus communautaires ont privilégié de conduire des actions de sensibilisation et de prévention, afin que chacun d'entre nous puisse agir dans son environnement, tout particulièrement au printemps (mars, avril, mai) par l'installation de pièges simples à réaliser, ainsi que par des observations de nids primaires qui sont simples à détruire, à la différence des nids secondaires qui présentent un certain danger si on s'y approche de trop.

Diaporama et fiches d'observation et de signalement sont accessibles sur le site de la Communauté de Communes et sur le site de Pommerit Le Vicomte, thématique vie économique / Rubrique « le piège à frelon »...www.pommeritlevicomte.bzh et de la documentation est présente aussi à l'accueil en mairie.



Un exemple de piège facile à réaliser



Une progression fulgurante en moins de 10 ans : 2010 le 1^{er} nid....2016, plus de 3 200 nids

Jean Yves GUILLOUET, technicien environnement à LAC a animé cette réunion du 6 mai 2017 devant une assemblée de près de 60 personnes, à l'aide d'un diaporama explicatif



Une fois le piège réalisé, il est nécessaire de l'alimenter d'un breuvage sur la base des ingrédients cités ci-dessus

Carte nationale d'identité (CNI) :

Depuis du 1^{er} décembre 2016, dans les Côtes-d'Armor, **seulement 25 mairies** pour les Côtes d'Armor sont habilitées à recevoir des demandes de renouvellement de la carte nationale d'identité (CNI). Elles sont équipées d'un lecteur d'empreintes digitales.

Les usagers peuvent toutefois pré remplir en ligne une demande de CNI avant de se rendre au guichet. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc...). Ensuite, il est indispensable de prendre un rendez-vous.

Ci-dessous, la carte des communes habilitées à recevoir les demandes de carte nationale d'identité :



Pontrieux et Guingamp sont les plus proches de Pommerit Le Vicomte.

Petit rappel, les cartes délivrées aux personnes majeures depuis le 1 janvier 2004 sont valables 15 ans.

Les délais d'obtention des cartes d'identité se sont considérablement allongés. Compter 2 à 3 mois pour obtenir un rendez-vous dans une commune habilitée plus un mois pour recevoir votre carte.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé sur proposition du juge d'instance. Il est saisi de la propre initiative d'une des parties.

Quelles sont ses missions ?

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Compétences :

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ;
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ;
- différends relatif à un contrat de travail
- litiges de la consommation ;
- impayés ;
- malfaçons de travaux, etc.

Un conciliateur de justice tient des permanences le **3^e lundi du mois de 14h à 17 h**, sur rendez-vous uniquement. Pour toute demande de rendez-vous, veuillez contacter la mairie de Lanvollon au **02.96.70.00.28**.

Autorisation de sortie de territoire

Les autorisations de sortie du territoire individuelles pour les mineurs français qui souhaitent voyager à l'étranger étant supprimées depuis 2013, seront rétablies à compter du 15 janvier 2017.

En effet, l'autorisation de sortie de territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire [CERFA N° 15646*01](#) téléchargeable sur :

service-public.fr

qui précisera les mentions suivantes :

- les « nom, prénoms, date et lieu de naissance » de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la

qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;

- la durée de l'autorisation, qui ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Une fois le formulaire complété et signé, il devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire (autorité parentale). Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

Toutes ces informations sont disponibles aussi sur le site Internet de la commune de Pommerit Le Vicomte :

www.pommeritlevicomte.bzh

Thématique « Vie Municipale / Rubrique Démarches administratives ».

Informations pratiques :



L'installation de défibrillateurs dans les lieux publics se généralise en France. Cet appareil est accessible à tous et d'une grande simplicité d'utilisation. Si une personne est victime d'un arrêt cardiaque devant vous, n'hésitez pas à vous en servir ! Vous pourrez peut-être lui sauver la vie !!

Nous vous rappelons que la commune possède 3 défibrillateurs mis à disposition à la salle socio-culturelle, à la salle des sports et à la résidence de l'IF.

Un, deux, trois... binette !



Le zéro pesticide est maintenant une réalité pour notre commune. Pourtant, malgré une prise de conscience politique sur le sujet depuis quelques années et des réalisations concrètes de nos services techniques, la dynamique n'est pas évidente à conserver notamment en centre bourg. Avec le chimique pas de verdure pendant 2 à 3 mois. C'était simple, rapide et efficace, mais toxique pour les utilisateurs et l'environnement. Place au mécanique ! C'est plus long, parfois manuel et nécessite plusieurs passages pour un résultat qui, soyons honnête, ne sera pas aussi net, surtout si la météo s'en mêle.....Alors changeons notre regard et nos pratiques !

Le bourg sera nettoyé une fois par mois en saison par les services, mais la population est invitée à s'investir dans le maintien de l'embellissement du bourg, notamment dans les pieds de murs des maisons devant les trottoirs, en utilisant bien entendu des techniques alternatives comme la binette.

Téléthon 2016

De nouveau plusieurs associations en partenariat avec la municipalité se sont mobilisées pour organiser des animations pour le Téléthon 2016.



L'ensemble des animations ont collecté une somme de 3 486,98 €.



Clin d'œil sur les commerçants ambulants et marché



Sur la place
du Centre,

tous les **mercredis de 9h à 10h45**

Passage à domicile sur demande.

Madame Catherine HERVO : 06.61.82.68.14

Sur la place
du Centre,

tous les **mardis de 17h30 à 21h00**

Pizzas à emporter

Erwan ILLIEN : 06 12 21 43 56



Sur la place
du Centre,

tous les **jeudis de 16h00 à 20h00**

Vente de galettes et crêpes

Monsieur Cédric HUET : 07.86.26.05.11



Ferme de Goazio

Fléchage à partir du carrefour Ty Coat

Marché à la ferme tous les samedis de 10h00 à 13h00 :

Vente de produits en fonction des productions liées à la saison (pain, légumes, œufs, jus de pomme, galettes, crêpes, tisanes, fromages, yaourts...)

Cueillette possible de mai à octobre (fraises, framboises, pois, haricots, rhubarbe) :

Les **lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 19h00**

Le **samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00**



Les naissances 2016

La traditionnelle remise de camélia aux familles qui ont vu l'arrivée d'une naissance en 2016 a eu lieu en début 2017 en présence d'élus.
L'association Lecture et Culture, offre aussi un abonnement d'un an aux familles pour célébrer cet évènement.



Cérémonie de la remise des camélias

Les naissances 2016 :

Malwen BISSON
Léo GOULAN
Esteban GARCIA
Elven BOUREL
Kôm LE COLLEN
Margaux DOMALAIN

Les décès 2016

02/01/16	JOSODOLA Edith	Née LE BARS	02/08/16	LE BLOAS Cécile	Née BAZIL
03/01/16	CAOUS Hélène	Née POUHAËR	09/08/16	HOFFMANN Luc	
10/01/16	GOURIOU Marie	Née BENECH	09/08/16	RICHARD Raymond	
15/01/16	LE GALL Yves		15/08/16	BELLEC Adolphe	
21/01/16	FEGER Georgette	Née LANCIE	16/08/16	COLLAS Louis	
01/02/16	MINSON Yves		21/08/16	VERPIOT Marie	Née ROYER
10/02/16	LE CLECH Louis		18/09/16	LE BORGNE Jean	
10/02/16	PAGE Gilles	Née SAVÉAN	21/09/16	ROBIN Reine	Née LE NÔTRE
12/02/16	URIANT Paulette	Née LE SOUDER	27/09/16	LE BOURHIS Agnès	Née PRIMA
29/02/16	LE GUEN Annick		06/10/16	KLONOWSKI Antoine	
09/03/16	LE GARFF Joseph		15/10/16	GUILLARD Louis	
18/03/16	LE BOULZEC Yves		02/11/16	LE GUYADER Marie	Née EVEN
20/03/16	LE BASTARD Jeanne	Née SÉBILLE	12/11/16	EVEN Monique	
29/03/16	MADRASSI Yvonne	Née GUÉGAN	17/11/16	JOUANJEAN Roger	
07/04/16	LE SECH Anne	Née LE MOAL	18/11/16	GRIN Joëlle	Née BLIVET
18/04/16	JEGOU Simonne	Née LE BERRE	13/12/16	JOURDEN Patricia	Née GELBON
21/04/16	LE BALCH Christiane	Née LÉRI	27/12/16	JACOB Odette	Née BANTAS
21/04/16	POULLEN Joseph		30/12/16	MICHEL Marie Thérèse	Née STEUNOU
27/04/16	CHARRIER Jeannine	Née POUGET			
07/05/16	QUINTIN Henriette	Née GUILLOSSOU			
09/05/16	BONNISSENT Marie	Née HELIAS			
12/05/16	LANCIEN Anne	Née LE BOULBIN			
13/05/16	KERSACH René				
20/05/16	MEURIC Alice	Née LE BARS			
01/06/16	MENGUY Anne	Née ILLIEN			
08/06/16	CORBEL Louise	Née SALLIOU			
15/06/16	NAOUR François				
17/06/16	PICOLO Olivier				
21/06/16	STAINTON Serge				
17/07/16	MAYEUX Didier				
24/07/16	GUYOMARD Marcel				



Quelques événements à Pommerit-le-Vicomte



Vœux 2017



Animation bibliothèque



Grand succès à la foire à tout du Comité d'Animation



Le comité d'animation fait des heureux avec la collecte des œufs de Pâques



Les bénévoles de Maxi dance prépare le repas



Soirée au Bathyscaphe

Rencontre à l'ESPLM des équipes de jeunes



TRANSPORTS SCOLAIRES 2017 / 2018

Votre service
de TRANSPORT
devient RÉGIONAL



Un seul interlocuteur pour vos démarches
d'inscription et de réinscription.

À partir du **1^{er} mai 2017** :

- **Inscription ou réinscription** possible sur www.cotesdarmor.fr
- **La photo d'identité est obligatoire.**
- **Date limite de retour** de l'inscription ou de la réinscription
 - Le **15 juillet** pour le dossier papier
 - Le **31 juillet** pour l'inscription en ligne**au-delà de ces dates, majoration de 30€ pour inscription tardive.**



Le service Transports

RAPPEL : présentation de la carte de transport obligatoire à la montée dans le car



Au 1^{er} septembre 2017, la Région Bretagne devient responsable de l'organisation des transports scolaires et interurbains. Pour l'année scolaire 2017/2018, vos interlocuteurs restent inchangés pour toutes vos démarches : inscriptions, informations pratiques pour les horaires, conditions de circulation... Pour en savoir plus, connectez-vous sur <http://transports.bretagne.bzh>

Département Infos Services
02 96 62 62 22

Côtes d'Armor
le Département



